

**The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0069, 22 Juin 1844, by
Various**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0069, 22 Juin 1844

Author: Various

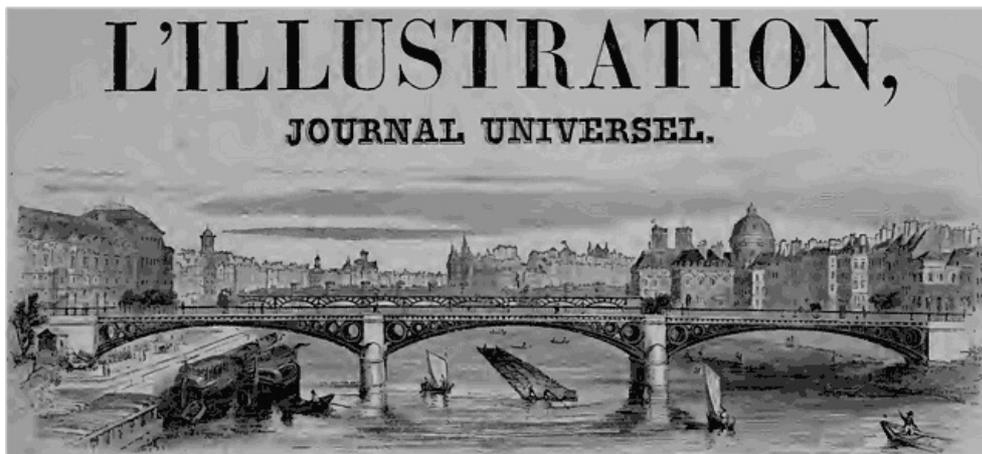
Release date: October 15, 2014 [EBook #47124]

Language: French

Credits: Produced by Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0069, 22 JUIN 1844

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL,



Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6
mois, 16 fr.--Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°. 75 c.--La
collection mensuelle br., 2 fr.
75.

N° 69. Vol. III.
SAMEDI 22 JUIN, 1844.
Bureaux, rue Richelieu,
60.

Ab. pour les Dép.--3 mois, 9 fr.-
6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. -- 10 -- 20 -
- 40

SOMMAIRE

Histoire de la Semaine. *Portraits de MM. Broglie et Cousin.*--**Courrier de Paris.**--**Exposition des produits des Manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais.** *Deux Vitraux pour la chapelle royale d'Amboise; Théière en porcelaine; Jardinière en porcelaine; Coupe en porcelaine.*--**Exposition des Produits de l'Industrie.** Huitième article. Fourneaux, Cheminées, Boulangerie de Mouchot. *Pétrisseurs mécaniques; Pesage et Placement de la pâte dans les moules; Fours de M. Mouchot; four de M. Baudin-Langlois.*--**Un voyage au long cours à travers la France et la Navarre.** Par A. Aubert. Chap. II et III. *Huit Gravures, par Bertall.*--**Femmes de lettres Françaises contemporaines.** *Médallons de mesdames G. Sand, Charles Reybaud, Amable Tastu, Delphine Guay, Virginie Ancelot, Marceline Valmore, Élise Voïart.*--**Exposition des Produits de l'Horticulture.** *Paulownia impérialis; Yucca et Feuilles d'Aloès.*--**Exposition du Mont-Carmel.** *Hospice du Mont-Carmel; Allégorie, par M. Jollivet; Femme arabe, par*

Histoire de la Semaine.



M. de Broglie.

M. Cousin.

L'opinion publique est à peine remise de l'agitation que lui avait causée la discussion si solennelle et si animée de la chambre des pairs sur la loi de l'enseignement secondaire. La salle du Luxembourg laisse à peine mourir l'écho des applaudissements qu'ont obtenus de bancs opposés et l'illustre rapporteur de la commission, M. le duc de Broglie, et son éloquent et infatigable adversaire, M. Cousin; et déjà la loi portée à la chambre des députés y fait naître des émotions tout aussi vives, et amène dans ses bureaux une lutte d'autant plus complète, que personne ne se dissimule que la lutte de tribune ne s'engagera pas cette année, et que par conséquent c'est sur l'effet à obtenir dans ces débats provisoires et sur la nomination des commissaires que doivent, quant à présent, se concentrer tous les efforts. Les intérêts de l'enseignement ecclésiastique seront soutenus par M. de Carné avec une mesure qui n'a pas toujours été gardée au Luxembourg. Le droit commun aura des défenseurs habiles dans MM. de Tocqueville et Odilon Barrot; l'enseignement par l'État, amélioré et rajeuni, peut compter sur les voix de MM. Thiers, Dupin, Rémusat, Quinette, Saint-Marc Girardin; enfin toutes et chacune de ces fractions comptent un peu sur M. de Salvandy. La commission,

dont nous venons de nommer tous les membres, a fait choix de M. Barrot pour la présider, et de M. Saint-Marc Girardin pour remplir près d'elle les fonctions de secrétaire; mais on croit savoir que la majorité a d'avance fait choix de son rapporteur, et que cette tâche importante sera confiée à M. Thiers.

La discussion s'est poursuivie sur les chemins de fer, et il s'est trouvé dans la Chambre, en cinq jours de temps, une majorité pour décider que l'État n'exécuterait pas complètement les voies de fer, et une autre majorité pour mettre en déroute les compagnies qui s'étaient organisées dans la prévision de ce premier vote. Nous espérons que la Chambre fera cesser cette contradiction, en adoptant pour les chemins qui sont à l'ordre du jour, pour celui du Nord surtout, presque entièrement terminé, l'achèvement par l'État, que M. Dufaure est parvenu à faire rejeter à une faible majorité, à l'occasion du chemin de Bordeaux. Le coup porté aux compagnies a été reçu par leurs conseils d'administration. Un certain nombre de membres des deux Chambres, plus jaloux à coup sûr de l'intérêt de leurs localités qu'avidés de gains à réaliser, avaient accepté les fonctions d'administrateurs dans les chemins soumissionnés. On a exposé que cette situation, que ce rôle complexe étaient mauvais; que les déterminations du ministre pourraient y perdre du leur liberté, le public de sa confiance, et les décisions des chambres de leur autorité. Uniquement préoccupés de prouver qu'ils avaient agi sans vue d'intérêt personnel, les députés ainsi mis en cause se sont succédé à la tribune, et n'y ont pas apporté un seul argument, une seule considération qui touchai à la question générale. Une première disposition a donc été introduite pour sauvegarder le ministre contre toute influence. Elle exige que la concession soit faite par adjudication avec publicité et concurrence;--le rabais portera sur la durée de la jouissance;--nulle compagnie ne pourra concourir qu'après le versement du cautionnement prescrit par le cahier des charges, et autant qu'elle aura été préalablement admise par le ministre des travaux publics. Quant à la question des administrateurs, elle a été tranchée par un autre article, adopté sur la proposition de M. Crémieux, et ainsi conçu: «Aucun membre des deux chambres ne pourra être adjudicataire ou administrateur dans des compagnies de chemin de fer auxquelles des concessions seront accordées.» Il est difficile de peindre l'émoi que cette discussions et ces résolutions ont fait naître. Nous croyons, nous le répétons, qu'elles auront pour conséquence de faire revenir immédiatement la Chambre au mode d'exécution complète par l'État. S'il en était autrement, l'exécution des voies de fer se trouverait encore ajournée; et, si l'on peut différer sur le mode d'exécution à adopter, tout le monde est d'accord sur les inconvénients immenses, sur le dommage réel qui résulteraient pour le pays d'un plus long retard dans l'achèvement du réseau.

Rien n'a fait plus de bruit cette semaine que le silence des avocats. Jamais les voûtes du palais' n'avaient retenti de plus de discussions que depuis que l'ordre a pris le parti de ne plus plaider. Nous aurions pu, il y a huit jours, annoncer les résolutions adoptées et prédire les événements. Nous avons préféré attendre et limiter notre responsabilité au récit des faits accomplis.

Le barreau de Paris se plaignait de la position qui était faite à quelque-uns de ses membres alors qu'ils plaidaient devant la première chambre de la cour royale, présidée par M. le premier président Séguier. On avait vu un avocat si habituellement, si inévitablement interrompu par ce magistrat dans chacun de ses plaidoyers, qu'il avait cru de sa délicatesse de déclarer à ses clients qu'il ne saurait plus se charger, sans danger pour leurs intérêts, des causes qu'ils pourraient avoir à faire plaider devant la première chambre. Dans une autre occasion, M. Séguier adressait la leçon la moins humaine à un pauvre père de famille qui, le cœur brisé, venait de conduire à la dernière demeure l'enfant unique qu'il pleurait, faisait demander la remise à huitaine d'une affaire dont il était chargé. D'urgence, il n'y en avait aucune; il ne s'agissait ni d'un prisonnier à élargir, ni d'une condamnation exemplaire à prononcer. On s'attendait à entendre sortir de la bouche du magistrat une parole de sympathie douloureuse, c'est un reproche qui en sortit, et, pour justifier cette dureté, M. le premier président s'appuyait sur l'autorité, inconnue de nos jours, de La Roche Flavin, qu'à la sensibilité de son texte on a supposé être quelque compère Tristan de la fin du seizième siècle ou du commencement du dix-septième.--On avait entendu, il y a peu de jours, M. Séguier rendre toute discussion impossible à un jeune avocat, en lui disant dès son début: «Expliquez-vous en un seul mot;--expliquez-vous en deux mots;--votre affaire est entendue.» L'ordre avait silencieusement gémi sur ces scènes trop souvent renouvelées; toutefois, il n'y avait vu que des torts individuels qui, à tout prendre, devaient peut-être encore pus affliger la justice et inquiéter les justiciables qu'émouvoir les avocats. Mais tout dernièrement M. le premier président, élargissant généralisant ses attaques, a fait entendre quelques mots qui mettaient l'ordre tout entier en cause et faisaient peser la suspicion sur ses sentiments d'indépendance, de dignité et de désintéressement. L'ordre s'est

ému avec raison, à notre avis; son conseil s'est réuni pour délibérer sur la position qui lui était faite et le parti qu'il avait à prendre.

Dans toute cette première phase, nous le déclarons, il nous est impossible de voir des torts d'un autre côté que de celui d'un magistrat dont personne ne conteste les lumières, la sagacité, et qui, à une époque, on aime à s'en souvenir, a fait avec courage et modération ses preuves d'indépendance et de fermeté. En ces circonstances nouvelles, M. le premier président nous avait paru oublier les ménagements que l'élévation de sa position lui commandait, comme les droits qu'on ne saurait contester à la défense et les égards qui sont dus à ses organes. Mais ceux-ci n'ont pas su garder l'avantage de leur situation, et, en écrivant à M. le premier président que tel jour, à telle heure, ils se présenteraient à l'audience pour entendre ses explications, ils n'ont pressenti qu'ils les rendaient impossibles, que cette sommation, cette assignation à bref délai, blessaient justement la dignité de la magistrature et leur feraient perdre, à eux, quelque chose de leur droit d'obtenir des réparations pour la leur. Ce qui n'était qu'un duel entre M. Séguier et l'ordre, a été converti par là en grave conflit entre le barreau et la cour qu'on avait engagée par cette façon de procéder. Si M. le bâtonnier, prenant la parole à l'ouverture de l'audience de lundi dernier, eût, sans l'avoir notifié par avance, fait appel à la raison, à la justice de M. le premier président pour qu'il effaçât par une explication satisfaisante les fâcheuses et injustes impressions de ses sorties malentendues, nul doute que M. Séguier ne se fût exécuté; du moins, s'il s'y fût refusé, il n'eût pas trouvé un seul défenseur parmi ses collègues eux-mêmes. La marche suivie, au contraire, en blessant les susceptibilités de la compagnie, jusque-là en quelque sorte étrangère au débat, l'a élargi; et la cour, oubliant ou se croyant autorisée à ne plus considérer de quel côté il avait d'abord été manqué à toutes les convenances, après plusieurs délibérations fort animées, a cité le conseil des avocats tout entier, signataire de la lettre adressée à M. le premier président, à comparaître devant les Chambres assemblées le lundi 1er juillet. C'est une mesure grave, c'est un conflit que ne peuvent suivre qu'avec inquiétude tous ceux qui regardent comme une garantie d'ordre la bonne administration de la justice, impossible sans l'intime union de la magistrature et du barreau.

Toutes les mesures ont été prises pour nous tenir en garde contre une seconde attaque des troupes marocaines, et pour obtenir diplomatiquement une réparation de la première. L'Angleterre s'est très-activement appliquée à nous faire sentir que ce serait nous commettre que de ne pas mépriser les injures et les coups de fusil des soldats de l'empereur, et s'est offerte pour s'entremettre dans ce différend. Nous avons accepté cette proposition en protestant, que, tout offensés que nous étions, et bien qu'une attaque meurtrière soit infiniment plus grave qu'un coup d'éventail, nous ne songions nullement à traiter l'empereur du Maroc comme la restauration avait traité le bey d'Alger. Nos intérêts et nos pouvoirs sont donc en ce moment aux mains de notre alliée. Il faudrait être d'un caractère bien inquiet pour concevoir la moindre crainte sur la façon dont ils seront défendus et dont il en sera usé.--Nous craignons fort que les ports de l'empire soient insuffisants pour recevoir toutes les escadres qui vont s'y rendre. L'Espagne en a déjà fait partir une; la nôtre s'arme à Toulon; l'Angleterre ne nous laissera probablement pas devancer la sienne. Voici venir maintenant celles de la Suède et du Danemark, si nous en croyons la *Gazette des Postes* de Francfort, dans laquelle on lit ce qui suit, sous la rubrique d'Holstein: «Depuis longtemps, le Danemark et la Suède ont exigé de l'empereur de Maroc l'abolition du tribut qu'ils ont payé jusqu'à présent. L'empereur a toujours refusé d'abolir ce tribut odieux. En conséquence, le gouvernement suédois va envoyer à Maroc une escadre. Il y a lieu de croire que cet exemple sera suivi par notre gouvernement et que les deux gouvernements agiront d'accord. Des explications seront ensuite données aux assemblées législatives des deux pays.»

Le ministère anglais a, depuis un certain temps, une lutte quotidienne à soutenir et de fréquents échecs à réparer. Il y a peu de jours qu'un membre de la chambre des communes, M. Duncombe, a amené sir James Graham à déclarer qu'usant d'un statut de la reine Anne il avait fait ouvrir à la poste un certain nombre de lettres sous sa responsabilité. Le ministre s'est, du reste, refusé à toute autre explication. M. Duncombe a dit alors qu'il avait des motifs pour croire que les lettres dont le secret avait été violé étaient adressées à M. Mazzini, Italien réfugié en Angleterre, connu comme le chef de la *Jeune Italie*. Il en résulterait que le ministère anglais violerait le secret des lettres pour le compte des gouvernements italiens. M. Duncombe demandait que cette affaire fût vidée séance tenante, ou que la Chambre s'ajournât jusqu'à ce que le ministère se fût expliqué. Mais l'ordre du jour était chargé, et l'on a, en passant outre, réservé à l'auteur de l'interpellation la faculté de la reproduire.--Dans la même Chambre était en discussion un bill par lequel le ministère proposait, de réduire le droit sur le sucre étranger, pour les pays où la culture est libre, de

63 schellings à 34. M. Miles a proposé, par contre, un amendement pour abaisser à 20 schellings le droit sur le sucre colonial, qui est aujourd'hui à 24, afin de conserver nue différence que réclament lues planteurs des Antilles pour pouvoir continuer du lutter contre les sucres étrangers. Vivement combattu par sir Robert Peel et ses amis, cet amendement n'en a pas moins été voté par 241 voix contre 221 dans la séance de vendredi dernier. Alors le premier ministre annoncé que dans la séance de lundi il ferait connaître les intentions du cabinet. La discussion a donc été reprise, et, après une longue et vive discussion, la chambre a été amenée à se déjuger à une majorité de 255 voix contre 233.--La chambre des lords, de son côté, a été placée dans une position difficile par la discussion épineuse d'une motion faite par l'évêque d'Exeter contre la corruption et l'existence des maisons de tolérance. Lord Fitzhardinge a remercié d'abord le révérend prélat pour ses paroles éloquentes, espérant que la chambre renverrait à une commission le bill auquel le travail et les réflexions du noble évêque, sur une plaie aussi douloureuse, donnaient, sans aucun doute, la plus grande importance. Mais il désirait savoir si le révérend prélat avait vérifié un fait qui avait été publiquement établi. Aucune voix ne s'étant élevée pour le contredire, il avait présumé alors, lui, comte Fitzhardinge, que ce fait était constant: autrement le corps auquel il était imputé n'aurait pas gardé le silence.

«Il y a un peu plus de deux ans, dit-il, on a publié que le doyen et le chapitre de Westminster avaient en propriété, près de la place d'Almourey, place que le noble lord ne connaît pas (hilarité), un très-grand nombre de lupanars des plus célèbres; qu'on en comptait vingt-quatre dans Almourey, tous possédés par le doyen et le chapitre de Westminster (éclats des rires), se trouvant ainsi dans la proportion de deux lupanars pour une prébende (rires prolongés); que dans le quartier d'Orchard Street il y en avait trente, dans celui de Pye-Street on en comptait quarante, dans celui de York-Street vingt, la plupart appartenant au doyen et aux membres du chapitre dans l'étendue de la corporation.» (Bruyante hilarité.) Le comte de Fitzhardinge pensait alors que le doyen et les membres du chapitre, usant du droit incontestable de propriété, auraient pu faire quelque chose avant qu'on eût recours aux mesures législatives. Il se rappelait que ce même corps, le doyen et le chapitre de Westminster, avaient refusé une place dans leur abbaye, au nom de la moralité et de la religion, à la statue de lord Byron, et qu'il y avait une grave inconséquence à rejeter l'une tandis qu'on gardait les autres. L'évêque d'Exeter a reconnu la vérité des faits cités par lord Fitzhardinge, mais il a déclaré que le doyen de Westminster s'occupait de les faire disparaître. Le bill passent en comité.

Nous avons parlé de troubles en Silésie. Ils sont devenus assez graves pour qu'on ait jugé prudent d'envoyer dans les communes agitées toutes les forces d'artillerie et de cavalerie dont on pouvait disposer. Mais pendant que Breslau se trouvait dégarni de troupes, par suite de ces envois, des désordres y ont éclaté dans la nuit du 7 au 8 de ce mois; ils sont bientôt étendus dans plusieurs bourgs et villages.

La ville de Breslau a été occupée militairement; on a fini par arrêter cinquante-trois individus, et la tranquillité de la ville a été obtenue par la contrainte. Les familles prussiennes s'expliquent assez peu clairement sur les causes de ces événements. Les journaux locaux se taisent complètement à ce sujet. A en croire les feuilles de Berlin, il n'y a eu de tumulte que parce que la musique des régiments n'avait pas exécuté des fanfares sur lesquelles on comptait. Mais, d'un autre côté, la *Gazette des Postes*, de Francfort, met cette affaire sur le compte de la propagande, qui aurait répandu des brochures propres à enflammer les esprits. D'autres versions plus vraisemblables donnent à penser que la situation fort dure des ouvriers tisserands de la Silésie et de la Saxe, a pu amener ces soulèvements. Du reste, la première de ces provinces ne paraît pas être la seule partie des États prussiens où la tranquillité aurait été troublée. Un journal de Francfort dit que sept ou huit personnes ont été blessées à Dusseldorf, à l'occasion des troubles. C'est ainsi que l'on nous apprend qu'il y a eu des désordres dans cette ville, sans que l'on nous en dise en même temps ni la cause ni la portée.

Les accidents se multiplient dans les houillères. Une explosion de gaz hydrogène carboné vient encore d'avoir lieu sur le territoire de la commune de Marchienne-au-Pont (Belgique), dans la mine de Chaume-à-Roc. Sept ouvriers ont été tués et dix-huit à vingt sont plus ou moins fortement brûlés. Il paraît que ce sinistre est attribué au mauvais état de l'aérage de cette exploitation. L'administration des mines en avait provoqué l'interdiction, et l'arrêté qui faisait droit à sa réclamation était arrivé, dit-on, depuis deux ou trois jours dans les bureaux du commissariat du district, qui sont établis à Lodelinsart. Un autre coup de feu a eu lieu à la fosse Saint-Joseph du Charbonnage de le Réunion sur Mont-sur-Marchienne, dans la journée de jeudi. Sept ouvriers ont été victimes de ce déplorable accident; deux d'entre eux sont morts, les autres

ne paraissent que légèrement blessés.--A la Nouvelle-Orléans, un terrible incendie a commencé le 18 mai à exercer d'épouvantables ravages. En trois jours, dix squares ont été consumés; Jackson-Street-Canal, sur la droite. Common, sur la gauche, ainsi que Treme, Ellarais, Villère, Robertson, et jusqu'à Clairbonne, ne sont plus qu'un monceau de cendres. Il ne reste dans tout cet espace qu'une seule habitation, la maison de santé. On estime que 280 à 300 maisons ont été détruites, et la perte est portée à une somme énorme. Le consul français a aussitôt ouvert une souscription et a invité ses compatriotes à rendre aux Américains malheureux ce que la Nouvelle-Orléans s'était empressée de donner à nos frères de la Guadeloupe.

La mort de M. Burnouf père avait laissé vacantes une place à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et une chaire au collège de France. M. Mohl a été élu à la première. Il avait pour concurrents MM. Sédidot et Laboullaye. Au cinquième tour de scrutin il a obtenu 17 voix sur 34. M. Nisard a été choisi pour la chaire libre par MM. les professeurs du collège de France.

La science a perdu un des hommes qui ont le plus contribué à étendre son domaine: M. Geoffroy-Saint-Hilaire vient de lui être enlevé. C'est une perte que nous devons enregistrer aujourd'hui, mais dont *l'Illustration* aura à apprécier toute l'étendue.--La chambre des députés a vu également ses rangs s'éclaircir par le décès de M. Onny, député des Vosges, et de M. Meurice, député du Doubs.--La banque de Paris a eu son tribut de regrets à payer à M. B Rollin, de la maison Blatte, Cohin et compagnie.--Madame la comtesse Chaptal, veuve du savant chimiste, ministre de l'empire, est morte âgée de 83 ans.



Tout est dit: les portes se fermeront le 30 juin, et ce grand spectacle des merveilles de l'industrie, qui nous charme et nous étonne depuis deux mois, fera sa clôture définitive. En voilà pour cinq ans; pendant ces cinq ans, Dieu sait avec quelle nouvelle activité, avec quelle fécondité prodigieuse le génie de l'industrie va se remettre à l'œuvre! que d'efforts! que de perfectionnements! que d'inventions! Nous le verrons reparaitre, soyez-en sûrs, avec des trésors inconnus aujourd'hui et escorté de nouveaux prodiges. L'industrie, en effet, est dans toute l'ardeur de la conquête; elle soumet le monde d'un pas rapide, et finira par en devenir la seule divinité et l'unique souveraine. En attendant et pour se préparer à cette autre campagne de 1844 à 1849, elle retourne dans ses fabriques et dans ses ateliers; voyez-la maniant le fil et la soie, ciselant l'or et l'argent, laminant le fer, taillant le diamant et le marbre, debout jour et nuit, et l'œil incessamment ouvert sur les merveilleux travaux de son immense empire! Voyez ces impacts de bras qui se meuvent à son commandement! entendez le bruit des innombrables machines qui s'agitent autour d'elle!

Cette clôture de l'exposition industrielle doit rendre à Paris son air accoutumé. Avant un mois il n'y aura plus guère que des Romains dans Rome; nos frères des départements, et les races exotiques accourues de tous côtés pour jouir de la merveille, disparaissent de jour en jour; le flux industriel les apporte et le reflux les remporte. Si vous tenez à constater la réalité de leur départ, faites un tour aux messageries royales; mettez-vous en observation dans la cour des diligences Laffitte et Caillard; quel curieux spectacle! Les voitures regorgent et débordent de l'intérieur au coupé, du coupé à la rotonde, de la rotonde à l'impériale; il semble, à voir ces maisons mobiles emportant tous les soirs et tous les matins cette population ambulante, que la ville se dépeuple et que les maisons de pierre de taille vont bientôt manquer de locataires. Rassurez-vous! Paris est comme l'immense Océan, il ne tarit pas pour quelques bras de mer qui s'en échappent; en ce moment, par exemple, tout le monde quitte Paris, et cependant vous ne mettez pas le nez dans une rue, vous ne faites pas un pas à droite ou à gauche, sans que vous ne sentiez un coude qui vous heurte, sans qu'un animal à deux pieds et sans plumes ne se jette à votre rencontre: tout y remue, tout y va, tout y vient; immense fourmilière qui s'étend de la barrière de l'Étoile à la barrière du Trône, et de Montmartre au sommet de la rue d'Enfer!

Aussi, comme de toutes parts on accourt vers cette ville gigantesque! comme on rend hommage à sa prépondérance dans le monde de l'esprit et de la civilisation! comme on salue, de tous les points de l'horizon, son incontestable royauté! Il n'est pas d'artiste, ou de poète, ou d'homme illustre qui ne lui demande de donner sa suprême sanction à son nom et à sa gloire; c'est à Paris qu'on vient puiser sans cesse, comme à une source vive et fécondé; et tandis

que nous nous querellons entre nous, tandis que certains hommes, nos compatriotes, contestent la réalité et les bienfaits de notre éducation publique, les étrangers, et les plus illustres, envoient à Paris leurs fils, l'espoir de leur nom, pour commencer ou pour achever de les instruire; ils les exposent à des voyages lointains et périlleux! ils les hasardent à travers les mers! Et pourquoi? Parce que Paris est au bout du voyage, Paris avec son activité sans pareille et sa vive intelligence, Paris' qui tient ouvertes de tous côtés et à tout venant ses voies fécondes!

Voici une nouvelle marque de cette prédilection qui fait pencher le monde du côté de ces institutions et de ces lumières parisiennes; Méhémet-Ali, une des grandes intelligences de notre temps, Méhémet, le pacha d'Égypte, envoie à Paris deux princes de sa race, son plus jeune fils et le fils d'Ibrahim-Pacha; il les envoie, non pas pour les distraire, non pas pour les promener au milieu de nos places publiques et de nos rues, et pour les divertir de nos spectacles: l'arrivée des deux jeunes princes a un but plus sérieux; c'est pour les mêler à cet immense foyer de travail et d'instruction, c'est pour qu'ils forment leur esprit et leur habileté sur nos leçons et nos exemples, que Méhémet-Ali nous les confie; il entend qu'ils lui reviennent l'esprit solidement orné et tout prêts à soutenir dignement et fortement le rôle élevé et périlleux où leur naissance les appelle.--Ces deux princes, le fils et le petit-fils de Méhémet, sont à peu près de la même époque, la fleur de la jeunesse, de dix-sept à dix-huit ans. On sait que Méhémet-Ali, ce robuste et énergique vieillard, était encore père à un âge où l'on ne compte plus d'ordinaire que sur ses petits-fils; c'est ainsi que s'explique cette égalité d'années entre son plus jeune rejeton et le fils d'Ibrahim-Pacha qui l'accompagne.

Cependant, soyons fiers pour notre pays de cet hommage qu'on rend à sa puissance intellectuelle, du nord au midi, de l'orient à l'occident; que nos entrailles filiales s'en émeuvent! et puisse ceux qui nous gouvernent comprendre toujours ce qu'il y a de forces et de ressources dans une nation qui répand ainsi le sentiment de sa supériorité à toutes les extrémités de l'univers!

Les jeunes princes égyptiens arriveront dans quinze jours; l'un est destiné à la marine, l'autre à l'artillerie; celui-ci pourra fraterniser avec le duc de Montpensier, celui-là avec le prince de Joinville; et peut-être un jour les verra-t-on manœuvrer ensemble, brûler de la poudre et prendre quelque noble revanche de Saint Jean d'Acre et de Beyrouth!

La plus ancienne et la plus vieille actrice de Paris vient de mourir: elle se nommait madame Baroyer et avait dépassé le chiffre de quatre-vingts ans; madame Baroyer est complètement inconnue au public d'aujourd'hui; dites à ce public nouveau-né: «Eh bien! la mère Baroyer est morte!» Il vous répondra, du plus beau sang-froid du monde: «Connais pas!» Mais les vieux de la vieille, c'est-à-dire ce qui reste des anciens de la révolution et de l'empire, ont tressailli à la nouvelle de ce cette mort; tous les souvenirs de leur jeunesse se sont éveillés; les débris du Caveau et des soupers d'Épicure, les vétérans de la chanson et du vaudeville impérial ont pris le deuil; madame Baroyer, en effet, avait été une de leurs plus spirituelles et de leurs plus aimables servantes; après avoir commencé ses premières armes au bon temps de la gaudriole et de la chanson, elle avait continué de desservir Momus, connue on disait de son temps, sous mademoiselle Montansier, et ainsi de suite, depuis Brunet jusqu'à Tiercelin et à Potier; nous autres même, qui datons notre cours dramatique de la restauration, vous et moi, mes chers contemporains, nous avons entrevu une ride de madame Baroyer; c'était vers 1821, elle fredonnait encore au théâtre des Variétés, dans les rôles de duègnes; et dès ce temps-là, la chère femme paraissait avoir plus de cent ans; vous comprenez, bien qu'elle n'avait pas dû rajeunir depuis.

Enfin elle est morte! et l'on ne dira pas d'elle ce qu'on a dit de la rose; «Elle a vécu l'espace d'un matin.»

Ce n'était plus, dans ses dernières années, qu'une vieille décrépète, presque en haillons. Vous avez dû la rencontrer plus d'une fois, sans vous en douter, sur le boulevard Montmartre, aux environs du théâtre des Variétés, où elle venait de temps en temps rôder, comme on vient revoir le lieu de sa naissance un peu avant de s'en aller à sa tombe. La dernière fois que je rencontrai la vieille Baroyer allant clopin-clopotant, je donnais le bras à un vaudevilliste de l'empire, un des deux ou trois qui survivent. «Voici la Baroyer,» me dit-il; puis, s'approchant d'elle, il ajouta; «Eh bien! ma pauvre Broyer, où sont nos chansons et nos amours!--Ils sont bien loin, répondit-elle d'une voix chevrotante, et ce n'est pas avec nos mauvaises jambes que je les rattraperai.--Adieu, ma vieille!--Bonsoir, mon vieux!»

M. Kirsch a pris noblement sa revanche. Vous connaissez les mésaventures de

M. Kirsch l'aéronaute; deux ou trois voyages aérostatiques bravement tentés par lui avaient complètement échoué. Tantôt le ballon avait crevé, tantôt il s'était accroché à un arbre, tantôt il avait joué le rôle d'un cheval rétif qui ne veut pas marcher, malgré le fouet et l'éperon. M. Kirsch était au désespoir, et notez bien que le commissaire de police et le public s'étaient montrés pour lui sans miséricorde: une fois le pauvre Kirsch avait vu sa recette saisie comme illicite; une autre fois, les spectateurs mécontents avaient tout brisé, ballon, chaises, tables, portes, et le reste.

Un autre que M. Kirsch se serait résigné à vivre terre à terre; mais M. Kirsch a plus de vergogne que cela; il a recommencé de plus belle, et deux ascensions victorieuses l'ont enfin magnifiquement réhabilité. M. Kirsch, qu'on raillait il y a un mois, est maintenant un homme intrépide et surprenant; il a été aux nues. M. Kirsch cependant tenait à convaincre les plus incrédules; et, l'autre jour, dans son dernier voyage, il est resté près de vingt quatre heures absent, volant à travers les nuées, dans l'immensité. Qu'est devenu M. Kirsch? disait-on. Blessé des injustices de la terre, est-il allé faire un établissement dans la lune; ou bien s'est-il contenté de rendre une visite de politesse à Venus, à Mars ou à Saturne? Madame Kirsch était fort inquiète, et se disposait déjà à chercher son mari dans le ciel et sa banlieue, et à le faire afficher dans toutes les étoiles; tout à coup M. Kirsch a reparu, il était descendu tranquillement et sans accident au beau milieu d'un pré fleuri, à quelques lieues de Paris, jouissant de son triomphe.

Un journal a raconté que madame Kirsch s'était aperçue qu'en partant son mari avait oublié sa bourse; madame Kirsch en témoignait beaucoup d'inquiétude; pourquoi donc? Là-haut, certainement, dans le royaume des mages et des étoiles, on se serait fait un vrai plaisir d'héberger gratis un si vaillant et si habile aéronaute; et pas une planète, j'en suis sûr, n'aurait eu la grossièreté de lui présenter la carte.

Les journaux nous racontent tous les jours des prodiges de l'autre monde. Hier encore, je lisais ceci dans une de ces feuilles véridiques: «Une femme s'est jetée d'un cinquième étage dans la rue Popincourt; elle en a été quitte pour quelques contusions.» Le lendemain, un autre journal fournissait à ses honnêtes lecteurs le trait suivant: Un couvreur est tombé hier d'un toit qu'il était occupé à réparer. Aussitôt le concierge de la maison de crier au secours et d'aller chercher le médecin; tandis qu'il courait ainsi, le maçon se relevait et disait: «Ah! ce n'est rien; je vais boire un coup! et il entra au cabaret voisin, où l'Esculape, en arrivant, le trouva bravement attablé. «Je croyais que de tels miracles ne s'étaient pas renouvelés depuis Sganarelle, le médecin malgré lui, qui vit, comme on sait, un enfant choir du haut d'un clocher, et aussitôt prendre sa course et aller jouer à la fuselle. Si le bon Sganarelle revenait, certes il se trouverait détrôné; vous verrez que bientôt le plus sûr moyen d'être parfaitement ingambe et de se préserver de toute paralysie, sciatique, goutte et rhumatisme, sera de se précipiter tous les matins, pendant un mois ou deux, du haut de la Colonne ou des tours de Notre-Dame.

Si les gens qui tombent sur le pavé d'un cinquième étage ne s'en portent que mieux, il est moins prudent, à ce qu'il paraît, de tomber dans l'eau; l'eau en est encore à la vieille routine et noie son monde. On a retiré, cette semaine, de la Seine, vers le pont d'Austerlitz, un pauvre diable, qui venait de s'y noyer; un passe-port trouvé sur lui a constaté que le malheureux s'appelait Parapluie; tout Parapluie qu'il était, il n'en était pas moins trempé jusqu'aux os. Atroce ironie!

Hâtez-vous! *la Sirène* va clore ses chants! hâtez-vous! *Antigone* va plier bagage. M. Roger, de l'Opéra Comique, prend son congé, et force ainsi *la Sirène* à se taire; l'Odéon ferme ses portes pour toute la canule et met *Antigone* au frais pendant les mois de juillet et d'août, pour la retrouver à l'automne parfaitement conservée.

Exposition des Produits des Manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais.

En 1738, le marquis de Fulvy, gouverneur du château de Vincennes, employa toute sa fortune à la fondation d'une manufacture de porcelaine. Elle resta à Vincennes jusqu'en 1750, époque où les fermiers généraux en devinrent propriétaires. Alors ils firent bâtir la grande manufacture que l'on voit aujourd'hui à Sèvres, et ils y transportèrent l'établissement fondé par le

marquis de Fulvy. Louis XIV acquit cette manufacture en 1759; depuis, elle a toujours fait partie du domaine de la couronne, et a marché de progrès en progrès, sans cesse protégée, surveillée, améliorée par les hommes les plus habiles et les plus spéciaux.

Le nombre des objets exposés aujourd'hui n'est pas considérable, ou du moins ne paraît pas considérable pour les amateurs qui, cette année, ont eu déjà à visiter plusieurs expositions dont les livrets seuls faisaient peur; mais à défaut de la quantité, nous avons ici la qualité: faut-il nous plaindre?

Trois divisions forment l'exposition des porcelaines; ce sont *les grandes pièces diverses, les vases et les services de déjeuner.*

Et d'abord, nous nous sommes arrêté longtemps devant un grand meuble, dit *jardinière de saina*, meuble ayant six pieds, portant une cuvette hexagone, et dans son milieu une grande jatte à fleurs. Il est composé et exécuté entièrement par M. Hyacinthe Régnier. Rien n'égale la richesse de cette jardinière, qui brille par l'originalité de l'ensemble, et à laquelle le goût le plus sévère ne pourrait reprocher que le manque d'harmonie dans les détails. On y remarque les portraits de Tournefort, de Varron, de Virgile, de Robin, de Théophraste et de Thouin. Ce meuble paraît avoir de la solidité, chose difficile à obtenir avec la porcelaine; les couleurs en sont d'une extrême délicatesse et d'une élégante simplicité.

Le *cabinet chinois*, meuble en forme d'armoire porté sur une console, fait honneur à M. Léon Fenchère, qui en a composé l'ensemble général et les détails. Les peintures surtout sont charmantes; elles sont exécutées d'après des tableaux à l'huile du M. A. Borget, sur des dessins que ce peintre a faits sur les lieux. Nous citerons parmi les sujets les plus heureux, le bateau de mandarin sur un des canaux de Hottan, faubourg de Canton,--une ravissante vue de Canton,--et la promenade du poète Lil-tai-pé, composition qui plût par le naturel. Les artistes qui ont travaillé au cabinet chinois n'ont fait aucun ornement d'imitation de style chinois, suivant l'avis du Chenavard, d'après lequel «il n'y a pas de mauvais style qui n'ait quelque chose de réellement original, et qui ne soit acceptable avec réserve, quand on ne le mêle pas avec un autre style.» Ce meuble ne pourrait guère être reproduit, car les peintures en font le principal mérite.

Le *Guéridon* est, sous tous les rapports, magnifique; des grappes de raisin peintes forment le cordon qui entoure la table, et qui est coupé à intervalles égaux par des enfants en porcelaine sculptée, placés dans une sorte de conque marine. Le plateau comprend sept vues, une grande et six petites. La première est celle de Saint-Cloud vue des hauteurs de Sèvres; elle est placée au milieu. Les six autres sont celle de Rouen, prise des hauteurs de Sainte-Catherine; de Saint-Germain-en-Laye, prise des hauteurs de Luciennes; de Château-Gaillard, aux Andelys; du pont de Vernon et côte de Vermael, et du château de la Roche-Guyon. Çà et là sont placés en camées les attributs du commerce, de l'industrie et de la navigation fluviale. Le guéridon, tout or et porcelaine, a, dit-on, une valeur de 18,000 fr. Les peintures ont été exécutées par M. Langlade; les ornements ont été composés par M. Leloy, et exécutés par M. Didier. Le pied est fait d'après une composition de feu Chenavard. Comme peinture, le guéridon va presque de pair avec le cabinet chinois.

Cinq tableaux pour un coffret destiné à la reine, représentent quelques actes maritimes de M. le prince de Joinville, sont d'une belle exécution, le coffret n'est pas terminé.

Nous avons remarqué un cadre en bronze et en porcelaine pour la copie de la *Vierge au voile* de Raphaël, faite sur porcelaine en 1831, par madame Jacotot. Tous les modèles de ce cadre, composés et exécutés par M. Klagmann, produisent un grand effet et rappellent les plus charmants ouvrages de cet artiste. Les bronzes sont de M. Demere. La *Vierge au voile*, si richement encadrée, doit être donnée au pape par le roi.

Les grandes pièces diverses de cette année l'emportent de beaucoup sur celles que nous avons vues à la dernière exposition; les vases n'arrivent pas à la même supériorité. En général, leur forme est lourde et leurs ornements n'ont pas de caractère.

Un très-grand vase, forme Médicis, a un ensemble sévère. Les fleurs et les oiseaux qui y sont peints sont d'une parfaite exécution; des feuilles de trèfle, d'une couleur et d'un dessin excellent forment un cordon autour du vase, dont les garnitures dorées manquent tout à fait de délicatesse.

Deux moyens vases dits *cordeliers*, deux autres moyens vases dits *avates*, plaisent surtout par leurs ornements, tandis que leur forme, au contraire est

lourde ou étrange. On admire sur les premières des guirlandes de fruits et de fleurs, par M. Jacoldur, et sur les secondes, de délicieuses copies de dessins arabes.

Un vase de M. Henri Tripeti, au fond bleu mat aux ornements, figures et bas-relief blanc mat a une grande originalité; c'est ce qu'on appelle un base-biscuit. Le bas-relief représente les vendanges antiques; il est d'une beauté remarquable sous le rapport de la sculpture et sous le rapport de l'exécution de la porcelaine, due au talent de MM. Delahaye et Mascret.

Mais les vases les plus curieux, les plus complètement réussis, sont sans contredit ceux dont la forme égyptienne a été copiée des dessins gravés sur les murs des tombeaux de Thèbes, et communiqués par M. Champollion. Les ornements répondent bien à la forme de ces vases; ils ont été puisés aux mêmes sources antiques, par M. Huard. Nous ne nous étendrons pas longuement sur leur caractère et sur leur délicatesse, car le lecteur, en les voyant reproduits ici, peut les juger lui-même, à part certains détails qui échappent au crayon du dessinateur.

Nous n'admirons que très-faiblement les vases moyens dits *thésacléen*, en félicitant M. Fontaine, qui en est l'auteur, des charmantes guirlandes de fleurs qui forment leur ornementation.--Les vases *Adélaïde*, petits ou sur piédestaux, ont peu de grâce; les premiers, néanmoins, ont des ornements fort beaux, en couleur d'émail.--Le vase en forme de coupe, dit *cratère*, est superbe, et atteindrait à la perfection, si la couronne de fleurs qui y est dessinée avait plus de brillant.

Sous les numéros 18, 19 et 20, sont exposées trois coupes à réseaux dans le style chinois. Ces coupes ont une délicatesse remarquable; la dernière a une fort belle décoration en or et couleur. Toutefois ni l'une ni l'autre ne sauraient approcher de la petite coupe dite *cassolette*, dont le fond est vert et pourpre, avec un cartel de fleurs dans un fond de tableau. Si le fini précieux est à bon droit regardé comme la perfection dans ces sortes de travaux, la coupe *cassolette* mérite nos éloges: aucun autre objet exposé par la manufacture de Sèvres n'est mieux réussi dans le genre.

Des deux *déjeuners* portant les numéros 22 et 23, le premier est préférable; il est orné de jolis portraits anciens de madame de Bourbon-Penthièvre, de madame la duchesse de Montpensier, du duc de Penthièvre, du duc de Guise, du duc et de la duchesse du Maine. Sur les soucoupes sont peintes des vues diverses du château et du parc d'Eu. M. Moriot a délicieusement sculpté en camée les portraits, et les paysages, composés et exécutés par M. Lebel, sont charmants. Le déjeuner qui nous plaît le moins représente des vues nouvelles du parc de Saint-Cloud, peintures vraiment remarquables de M. Jules André. Mais combien la forme des tasses est lourde! La théière seule est gracieuse.

Ici se terminent les trois divisions que comprend l'exposition des porcelaines de Sèvres. D'autres produits non moins merveilleux du même établissement sont ceux de la peinture sur verre, soit en vitraux de couleur ou teints dans la masse, soit en couleurs vitrifiables appliquées et cuites sur verre ou sur glace.

Le public s'arrête longtemps devant les trois fenêtres pour la chapelle royale de Dreux. L'une représente *saint Louis rendant la justice sous le chêne du bois de Vincennes*, par M. Rouget; les sculptures sont habilement exécutées par M. Ferdinand Régnier, le paysage est de M. Jules André, dont nous avons déjà cité le nom plus haut. L'autre vitrail est un tableau du *Christ au jardin des Oliviers*, par M. Larivière, exécuté par M. Roussel. Le troisième représente le *Christ en croix*, par M. Larivière, exécuté par M. Béranger. Les vitraux sont admirables sans doute, autant par le mérite de l'exécution que par le mérite des difficultés vaincues sous le rapport de la variété des couleurs; mais ils ne sauraient nous satisfaire pleinement au point de vue de l'art, surtout lorsque nous les comparons aux *sept fenêtres pour la chapelle royale d'Amboise*, comprenant *la Vierge*, d'après M. Émile Wattier, et *sainte Anne*, d'après Alonzo Cano, par M. Dubois;--la *sainte* dite *à la flèche*, et une *sainte tenant un livre*, d'après Zurbaran, par M. Roussel;--*saint Ferdinand* et *saint Jérôme*, d'après le même, par MM. Eugène Lacoste et A. Apod;--enfin *saint Jean*, d'après André del Sarto, par M. A. April. Des ornements d'encadrement avec figures, dans le style du quinzième siècle, ajoutent à la beauté de ces fenêtres; ils font le plus grand honneur au talent de M. Viollet-Leduc, qui les a composés, et de M. Dubois, qui les a exécutés. Nous avons choisi les deux fenêtres peintes par M. Roussel: elles sont les plus belles. Jamais des peintures de vitrail n'ont été plus brillantes ni plus vigoureuses.

Les *travées de deux fenêtres destinées à l'église de Saint-Flour* ont peu de variété, et l'on ne s'intéresse guère à la légende que le peintre a composée. Cette imitation du style Louis XIII a pourtant des parties fort remarquables.

Tels sont les épisodes de la vie de saint Flour, lorsqu'il fait construire la cathédrale, et lorsqu'il baptise les infidèles. Les ornements et les armoiries qui décorent ces deux travées ne vont pas avec les sujets. Mais, que dire! C'est monseigneur l'évêque de Saint-Flour qui les a demandés.

Il faut féliciter madame Louise Robert pour son *Bouquet de fleurs*, peint en couleurs vitrifiables sur une glace de la manufacture de Cirey. La *Mort de Jésus-Christ*, si nous ne nous trompons, est une partie du beau tableau de feu Gué; le *dernier souper du Christ* est fort bien rendu aussi par M. Bonnet; seulement, nous reprocherons à l'artiste l'emploi de tons trop jaunes, et des négligences dans les figures. La *Vue du parc de Saint Cloud*, par M. Jules André, donne une juste idée de ce que l'on peut obtenir avec la peinture en couleurs vitrifiables sur glaces. Ce paysage est à la fois une excellente copie de la nature, et une œuvre d'art hors ligne; mais, à vrai dire, les feuilles des arbres qui composent le premier plan sont d'une forme détestable, c'est en en parlant que l'expression d'*épinards* n'a pas d'exagération.

Il est hors de doute que nos lecteurs se rappellent le *Massacre des Mameluks*, un des plus magnifiques tableaux de M. Horace Vernet, tableau qui, après avoir fait l'admiration des amateurs lorsqu'il parut à l'exposition du Louvre, fut acheté par le gouvernement, et se trouve placé, à l'heure qu'il est dans le musée du Luxembourg. Une tapisserie des Gobelins l'a reproduit, et cela d'une façon si supérieure, que, de loin, il est permis de s'y tromper et de croire que l'on à l'original devant les yeux. Les draperies et accessoires sont rendus admirablement, et sans les figures, qui sont par trop basanées, cette tapisserie ferait illusion complète. Les vêtements de l'esclave noir ont une transparence étonnante; le lion a beaucoup de relief, la tête du pacha est bonne.

Notre opinion serait la même à l'égard du *Martyre de saint Étienne*, si la figure du saint avait moins de fadeur, et par contre plus de caractère. Nous nous souvenons toutefois du tableau de M. Mauzaisse, et ce ne sont pas les artistes en tapisseries que nous pouvons accuser ici. On devrait mieux choisir leurs modèles, et ne faire copier que des toiles généralement reconnues belles.



Vitrail pour la chapelle royale d'Amboise, exécutée par M. Roussel.--La Sainte à la Flèche, d'après Zurbaran.

Le *Portrait en pied du roi*, par M. Winterhalter, est très-brillant, trop brillant peut-être, car l'on y trouve peu d'harmonie dans les couleurs; néanmoins l'effet général est satisfaisant; les chairs ont de la vigueur; la main droite, par exemple, est trop violacée. L'autre *Portrait du roi* en uniforme de colonel général des hussards, d'après le baron Gérard, a des qualités réelles et un seul défaut capital: on aperçoit le point, et l'on ne doute pas un moment qu'il ne soit fait en tapisserie. Or, il importe que l'on s'y trompe un peu, lorsqu'il s'agit de la reproduction d'un tableau.

A voir l'exposition des produits de la manufacture des Gobelins cette année, on ne peut s'empêcher de remarquer les immenses progrès de cet établissement unique en Europe, et qui n'a de rival en France que la manufacture de Beauvais, si tant est que cette dernière puisse soutenir la comparaison avec elle.



Théière en porcelaine, style chinois.

Aucun grand sujet n'a été traité par les artistes de Beauvais, aucune page bien saillante n'a été envoyée au Louvre; cependant il y aurait injustice à méconnaître la valeur de ces tapisseries, et à ne pas en citer quelques-unes devant lesquelles nous nous sommes arrêté volontiers.

Parmi les tableaux, le meilleur, selon nous, est celui qui représente le cerf se mirant dans l'eau, et qui a pour titre: *Un tableau de fable*. Il est exécuté à l'endroit, d'après Oudry, par Milice (Rigobert). L'exécution de cette tapisserie est à peu près parfaite; le paysage ressemble beaucoup à la nature, et la tête du cerf a une expression extraordinaire.--L'autre tableau, aussi d'après Oudry, représentant encore un sujet du fable, *les Deux Chèvres*, est certainement d'un bon dessin, autant qu'il est possible dans ces sortes de travaux, mais les tons sont trop verts et en même temps trop effacés. Il est exécuté à l'endroit par M. Louis Préjean.--L'écran de cheminée, *la Leçon de lecture*, d'après Boucher, est gracieusement fait, surtout, en ce qui regarde les arbres; par malheur les figures sont matérielles et ne rendent pas exactement celles du peintre dont l'artiste, M. Laurent Milice, a choisi un des plus jolis tableaux.--L'écran exposé sous le numéro 11 produit moins d'effet, mais il est moins reprochable sous le rapport de l'exécution.



**Jardinière en porcelaine,
par M. Hyacinthe Régnier.**

Plusieurs colonnes de ce journal nous suffiraient à peine si nous voulions entrer dans les détails sur tous les meubles, les feuilles de paravent, les bergères, les dossiers, les sièges et les chaises exposés par la manufacture royale de Beauvais. Nous mentionnerons seulement;--un *meuble* destiné pour la salle à manger de famille au palais d'Eu, avec un fond bleu en soie et des ornements coloriés;--un *meuble* fond bleu en soie, destiné à Son Altesse Royale, madame la princesse Clémentine;--une *feuille de paravent* dont l'entourage est fond blanc en soie, avec des feuilles de chêne, et dont le milieu est fond bien en soie également; il renferme un paysage représentant le palais de Neuilly, au-dessus duquel planent deux petits génies;--enfin un *meuble* fond rouge en laine, pour les concerts de la cour.

En
achevant
cet article,
nous

rappellerons en quelques mots l'origine des manufactures des Gobelins et de Beauvais. En 1540, Jean Gobelins avait sur la rivière de Bièvre une draperie et une teinturerie en laine avec lesquelles il s'était enrichi; après sa mort, son fils et sa femme soutinrent cet établissement, qui alla toujours s'améliorant, et comprit bientôt dix maisons, des jardins, des prés, des terres, etc. La célébrité des successeurs des Gobelins devint telle que le public appela de leur nom le quartier et la rivière de Bièvre. Les sieurs Ganayo acquirent la teinturerie et la draperie, et furent remplacés par un Hollandais nommé Gluck et par un ouvrier nommé Jean Liansen, si habiles que les ouvrages sortant de cette fabrique ne tardèrent pas à attirer l'attention de Colbert, qui mit cet établissement sous la protection spéciale du roi, et qui, en 1667, rendit un édit donnant de la stabilité aux Gobelins, et y installant comme directeur le célèbre Lebrun, premier peintre du roi.

Trois ans avant avait été fondée la manufacture royale des tapisseries de Beauvais. Louis Binard, qui avait conçu le projet, reçut du gouvernement dix mille livres pour faciliter les premiers achats, et trente mille livres pour construire les bâtiments. Jusqu'en 1684, la manufacture n'eut que fort peu d'importance; alors

Colbert en confia la direction à un Flamand nommé Béhac. Cet artiste fit exécuter, d'après les cartons de Raphaël, les tapisseries représentant les *Actes des Apôtres* qui décorent l'église de Saint-Pierre, à Rome. Comme on le voit, c'est à Colbert que la France est redevable de ses



**Vitrail pour la chapelle royale
d'Amboise, exécuté par M.
Roussel.--La Sainte au Livre,
d'après Zurbaran.**

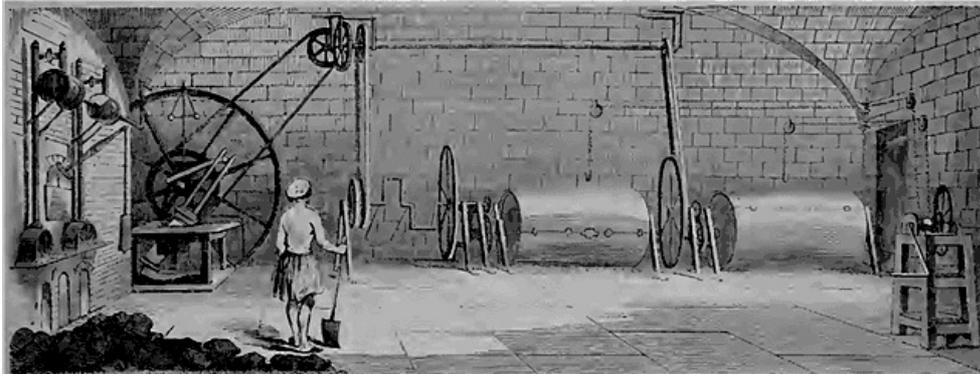


**Coupe en porcelaine,
dite Cassolette.**

deux belles manufactures de tapisseries. En ce temps-là, les ministres laissaient après eux de glorieux souvenirs, ils s'efforçaient de fonder d'utiles établissements, et d'enrichir la France; l'amour-propre et l'ambition n'étaient pas les seuls mobiles de leur conduite.

Exposition des Produits de l'Industrie.--Fourneaux, Cheminées, Boulangerie Mouchot.

(8e article.--Voir t. III, p. 49, 133, 161, 180, 211, 228
et 230.)



Boulangerie Mouchot.--Pétrisseurs mécaniques.

Dans les climats froids ou tempérés, dans ceux où le soleil, avare de ses rayons, abandonne longtemps la terre sans l'échauffer, et la laisse envahir par la neige et la glace ou par les vents du nord, une des plus grandes jouissances de la vie, une de ses premières nécessités est la production artificielle de la chaleur par l'exacte fermeture des appartements d'abord, et ensuite par l'échauffement que procure la combustion de certaines matières. Depuis longtemps déjà la Russie et les autres pays du Nord savent se chauffer; en France, on en est encore aux éléments de ce grand art qui a longtemps été négligé par les architectes, peu étudié par les savants, et presque constamment abandonné à l'impéritie ou à l'ignorance d'une classe d'industriels qui s'intitule fumistes. Et, cependant, s'il est agréable de se bien réchauffer, il n'est pas moins important, au point de vue économique, d'utiliser tout, ou au moins la plus grande partie, d'une denrée aussi chère que le combustible.

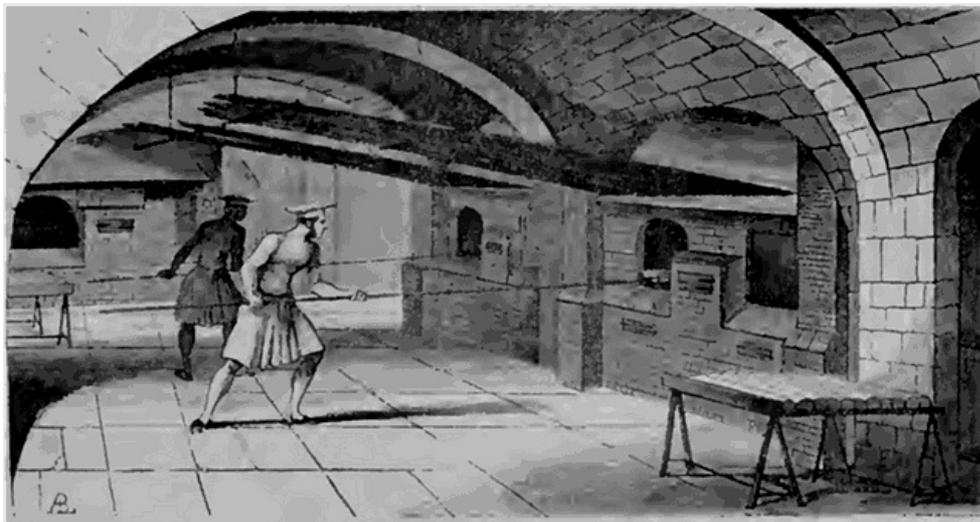


Pesage et placement de la pâte dans les moules.

Dans nos rêveries poétiques, ou lorsque nous laissons la folle du logis faire irruption dans l'existence de nos ancêtres, rendre la vie à un monde qui n'est plus, et reconstruire les antiques manoirs avec leurs donjons et leurs salles immenses, nous nous plaisons à nous figurer ces vastes cheminées sous le manteau desquelles une famille, épouse et enfants

serviteurs, s'asseyait autour de son chef, devant des chênes entiers, dont la flamme claire et pétillante réjouissait les yeux et pénétrait de ses rayons joyeux les profondeurs de la salle; nous regrettons peut-être ces temps de nos aïeux bardés de fer, qui se reposaient un instant dans leurs foyers entre deux

guerres; et nous nous disons que ces hommes ne trouveraient plus aujourd'hui assez d'air pour leur poitrine, assez d'espace pour leur pied, dans ces petits appartements qui partout ont remplacé les vieux châteaux et les vastes hôtels. Peut-être, en effet, était-ce le bon temps; peut-être valons-nous moins que ceux qui nous ont précédés; peut-être surtout, dans les jouissances de la vie ultérieure, avons-nous plutôt trouvé l'apparence que la réalité; et si nous regardons l'époque d'autrefois comme misérable, peut-être avons-nous aujourd'hui la même misère, mais sans la livrée de grandeur dont elle était revêtue alors!



Fours de la boulangerie Mouchot.

Nos lecteurs, s'ils se rappellent le titre de notre article, trouveront peut-être ces réflexions bien ambitieuses. Mais est-il possible de penser aux vastes manteaux des cheminées anciennes, sans évoquer immédiatement les grandes lignes du chef de famille et de ses vassaux. Le foyer était le centre des réunions, dans ce temps où rien n'était frivole, où l'on agissait plus qu'on ne parlait, et où la même pièce servait vingt usages différents. Du reste, pour en revenir à notre compte rendu, et n'en déplaise à nos graves ancêtres, ils avaient adopté la plus mauvaise manière de se chauffer. La déperdition de chaleur était énorme, et l'on n'en utilisait que la plus minime partie. Dans nos cheminées modernes, plus perfectionnées sans contredit, le chiffre de la chaleur utilisée est si minime, que beaucoup, en le lisant, se montreront incrédule? Ainsi, il résulte d'un très-beau travail de M. Grouvelle que, dans les différentes industries qui se servent d'appareils d'évaporation, la perte de chaleur est de 50 pour 100; dans le travail des métaux, verreries, porcelaines, etc., de 95 pour 100; dans le chauffage des cheminées d'appartement, de 97 pour 100; et dans celui des poêles et calorifères bien construits, de 50 pour 100 seulement. Si l'on cherche ensuite à évaluer la déperdition de capitaux qui relève de ce chef, on arrive à des résultats aussi affligeants qu'inattendus. La consommation du bois de chauffage, en France, s'élève annuellement à 80 millions de francs, et celle de la houille à 60 millions; total, 140 millions.

En comparant ce chiffre avec ceux que nous avons cités plus haut, et qui représentent la déperdition de la chaleur, on a formé le tableau suivant des pertes de capital;

Pour 15 millions de bois dans les usines,	7 millions
Pour 25 millions de bois dans les travaux métallurgiques, verreries, etc.	24 --
Pour 10 millions de bois de chauffage domestique.	36 --
Pour 60 millions de houille	36 --
Total,	103 millions.

Ce chiffre montre quels immenses progrès sont encore à faire dans l'emploi et l'usage du combustible. Il est vrai que, depuis quelques années, tant pour lu usines que pour le chauffage des appartements et des grands monuments publics, on a à signaler de véritables améliorations. Ainsi l'emploi de l'air échauffé par la flamme perdues des hauts fourneaux, celui des gaz, qui, il y a peu de temps, n'étaient encore d'aucun usage, tendent aujourd'hui à faire une révolution dans les usines métallurgiques; l'établissement de calorifères et le chauffage, soit par l'air chaud, soit par la vapeur d'eau ou l'eau elle-même, constituent autant de progrès qui tous concourent à abaisser le prix des objets manufacturés ou à augmenter le bien-être général.

Les trois modes employés pour échauffer l'air de l'intérieur de nos maisons sont les calorifères, les cheminées et les poêles.

Tout le monde connaît le principe des calorifères, il consiste à distribuer dans des lieux divers de la chaleur émanant d'un seul foyer. On conçoit de suite quelle immense économie découle de ce mode qui devrait se généraliser davantage. On l'applique déjà aux établissements publics, qui reçoivent dans toutes leurs parties, au moyen de tuyaux, l'air échauffé à un foyer construit dans une cave. Quelques maisons ont même déjà reçu cette amélioration, et nous avons vu de grands hôtels complètement échauffés par cette méthode. Malheureusement, avec les six étages des maisons de Paris, ce mode est peu applicable: chaque famille fait sa dépense de combustible, et il serait bien difficile d'arriver à faire mettre en commun cette nature de dépense, pour obtenir l'économie qui peut résulter de cette association. On fait des calorifères à air, à eau et à vapeur. Dans les premiers, c'est l'air qui porte et distribue la chaleur prise par lui au loyer commun. Dans les deux autres, on échauffe de l'eau à un foyer et on la fait circuler, soit à l'état liquide, soit à l'état de vapeur, dans les appartements: c'est par ce dernier mode qu'est échauffé le palais de la Bourse. Sans nous arrêter à décrire les avantages et les inconvénients comparatifs de ces divers systèmes, nous citerons comme appareil mis à l'exposition le calorifère à eau chaude ou appareil hydro-pyrotechnique, de MM. Léon Duvoir-Leblanc, qui viennent de l'appliquer au palais du Luxembourg. L'eau chaude partant d'un foyer placé sous une salle s'élève, en vertu de la différence de densité, et se rend à des réservoirs placés sous les combles; des tuyaux la reçoivent et la distribuent dans les salles, qu'elle échauffe à des degrés différents. L'eau refroidie est réunie dans des tuyaux placés sous le rez-de-chaussée, d'où elle est introduite de nouveau dans la chaudière. Ce système, employé en Angleterre à chauffer des serres, a été appliqué pour la première fois à l'échauffement des monuments par MM. Duvoir-Leblanc, qui, par de nombreux perfectionnements, en ont fait une véritable invention.

Les cheminées n'utilisent le combustible qu'elles reçoivent que par le rayonnement, c'est-à-dire par l'émission des rayons de chaleur du côté de l'appartement; le reste de la chaleur développée est entraînée par le courant d'air dans le tuyau de la cheminée. Il y a donc avantage à se servir d'un combustible qui ait un grand pouvoir rayonnant; la houille et le coke sont dans ce cas. La quantité de chaleur ainsi utilisée est environ le quart de la quantité totale de chaleur produites. Si les cheminées ne présentaient pas d'autre cause de perte de combustible que de ne pas utiliser le courant d'air entraîné par le tuyau, cette perte ne serait pas exorbitante; mais il en existe une autre bien plus forte, c'est la ventilation produite par l'air froid du dehors qui se précipite continuellement dans l'intérieur, pour remplacer l'air chaud emporté par la cheminée. Pour prévenir, en partie du moins, cet inconvénient, il faut diminuer la section du tuyau de la cheminée, disposer le foyer de manière à utiliser la plus grande partie du rayonnement, en former les faces avec une substance douée d'un grand pouvoir réflecteur et ventiler la pièce par de l'air échauffé au moyen de la chaleur perdue dans la cheminée. Telles sont les conditions du problème à résoudre et auxquelles, depuis quelques années, on a essayé, avec plus ou moins de succès, de satisfaire. Cette année encore, un côté de la salle des machines renferme un grand nombre de systèmes de cheminées qui toutes, plus ou moins ingénieuses, nous le reconnaissons, ont leur principe dans la cheminée à la Rumfort ou dans la cheminée à la Désarnod.

Il y a aussi quelques cheminées-poêles qui à l'avantage de laisser voir le feu, avantage auquel sacrifient les ménagères même les plus intraitables, joignent celui d'utiliser plus de chaleur.

Les poêles, qui jouent un grand rôle dans l'économie des petits ménages, donnent plus de chaleur que les cheminées, parce qu'ils utilisent, au moyen de tuyaux qui traversent l'appartement, une partie plus considérable des produits de la combustion. Nous n'avons pas trouvé, dans les poêles exposés cette année, de perfectionnements notables. Ces appareils sont mieux construits, et ont participé au progrès du bon marché. On y a ajouté souvent des fours, des marmites, voire même des rôtissoirs; et un des exposants, M. Victor Chevalier, dont le nom est cité depuis longtemps à la tête de ceux qui s'occupant des appareils de chauffage a présenté au jury un de ces poêles-cuisines où l'on peut préparer un repas pour sept à huit personnes.

Ceci nous amène naturellement à parler des appareils culinaires, qui sont en grande quantité à l'exposition. Rien n'est appétissant comme la vue de tous ces fourneaux couverts de marmites de toutes les dimensions, et ornés de broches où se pressent à l'envi poulets, canards, gigots et filets de bœuf. En promenant les yeux sur cette partie de l'exposition, on se demande si nous sommes arrivés au temps où chacun, suivant le vœu du bon roi, a la poule au pot, ou au moins le poulet à la broche. Quoi qu'il en soit, nous avons reconnu dans cette branche d'industrie un progrès évident, et nous regrettons que l'usage de ces appareils ne soit, pas encore plus répandu, pour les grandes comme pour les petites fortunes. Sans doute ces divers perfectionnements présentent déjà une grande

économie; mais combien elle est restreinte encore, en comparaison de celle que pourrait produire l'association des ménages! Oui, dût-on nous accuser de *fourierisme*, ce dont nous ne sommes nullement coupable, nous ferons des vœux pour que les réformes économiques rêvées par Fourier et par tous ceux qui s'occupent des moyens d'augmenter le bien-être des classes peu aisées, reçoivent au moins leur exécution dans toutes les parties conciliables avec la forme actuelle de notre société et l'état de notre civilisation, et nous pensons toujours que la mise en commun des dépenses domestiques serait un immense pas vers l'amélioration du sort des pauvres ménages.

Les fourneaux économiques qui ont principalement attiré notre attention sont ceux de M. Pauchet, de M. Esprit-Curt et de M. Pottier-Jouvenel, et parmi ceux-là, les fourneaux de M. Pauchet nous ont paru le mieux atteindre leur but, surtout pour les grands établissements. L'amélioration principale dans ces divers appareils consiste à remplacer le bois par la houille, qui est beaucoup moins chère, et à pouvoir, au moyen de registres et de soupapes, amener la chaleur en un point où la supprimer. Des essais comparatifs faits à Saint-Germain-en-Laye, sur un fourneau établi par M. Esprit-Curt, à l'hospice de cette ville, ont prouvé que la dépense de combustible était réduite de 60 pour 100. Les appareils de M. Pauchet présentent l'avantage de pouvoir cuire en même temps les mets les plus dissemblables sans que l'odeur de l'un nuise à l'autre. La chaleur s'y conserve parfaitement, parce que sous l'enveloppe générale de fonte se trouve une enveloppe en briques réfractaires et des carneaux habilement distribués.

Une des applications les plus importantes de la pyrotechnie est sans contredit la construction des fours à cuire le pain et la pâtisserie; et c'est à l'examen de cette application que va être consacré le reste de notre article, en même temps qu'à celui du nouveau système de panification de MM. Mouchot, de Mont-Rouge.

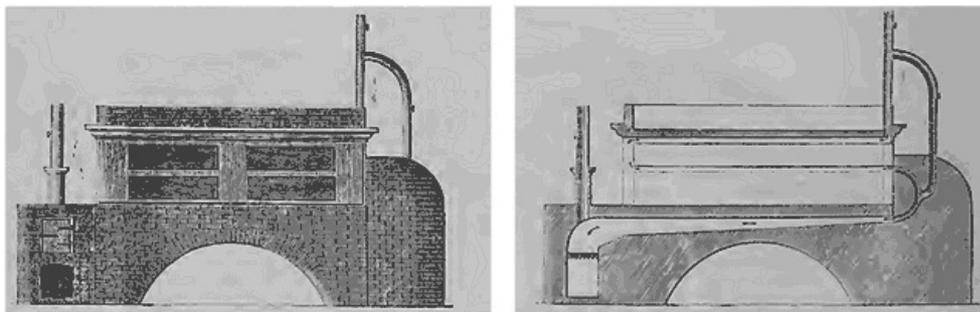
On sait que dans le système ordinaire de cuisson du pain, le boulanger chauffe son four en brûlant dans l'intérieur même du bois et des fagots, qui reposent sur la sole. Quand l'intérieur du four est suffisamment chauffé (et on n'a aucun moyen exact de donner toujours le même degré de chaleur), il faut retirer le combustible carbonisé ou braisé et les cendres, nettoyer la sole et y enfourner le pain; mais, si bien que se fasse cette opération, il n'est pas rare de laisser quelque morceau de braise qui s'attache au pain et lui donne un aspect sale. De plus, la cuisson est inégale, lente, et l'on est obligé de réchauffer de nouveau le four pour une autre cuite. Tous ces inconvénients avaient depuis longtemps frappé les boulangers, et cependant on n'avait pas encore trouvé un bon système pour les éviter. La science a fait faire un pas à l'art de la boulangerie, et aujourd'hui nous pouvons annoncer à nos lecteurs que, grâce à la combinaison imaginée par M. Lemare, réalisée en grand par M. Jamtel, et mise en pratique par MM. Mouchot frères, le pain cuit dans des fours où n'entre jamais de combustible, qui conservent une chaleur toujours égale et sans cesse renouvelée, est toujours propre, appétissant, cuit au même degré, avec certitude complète.

Ce four porte le nom de four *aérotherme*, ou à l'air chaud. Rien de plus curieux et de plus incompréhensible en notre temps que la manière dont s'opère la combustion dans le foyer. Une fois la grille chargée de coke (qu'on brûle exclusivement dans ces foyers) et le coke enflammé, on ferme hermétiquement toutes les ouvertures, et la combustion continue sans que l'air se renouvelle, au moins d'une manière apparente. On a cru pouvoir expliquer cet effet, qui a surpris tous les physiiciens, par la nature des matériaux qui enveloppent le foyer. Ce sont des briques réfractaires qui, poussées à une haute température, laisseraient pénétrer l'air par leurs pores, et alimenteraient ainsi la combustion. Le foyer a un mètre de profondeur et soixante centimètres de large; autour, au-dessus et au-dessous de lui, règne un espace vide où vient s'échauffer l'air, qui pénètre ensuite dans le four. La région du feu est donc parfaitement distincte de celle de l'air. La température du four peut être portée facilement à 300 ou 400 degrés, et être maintenue à cette élévation pendant tout le temps des fournées, qui se succèdent de demi heure en demi-heure. La température, dans l'usage habituel de la cuisson, est entretenue entre 280 et 300 degrés, et régularisée par un registre qui, interrompant la circulation de l'air au moment où l'on vient de décharger, la rétablit lorsque l'évaporation a fait baisser la température du four. Un thermomètre à tige extérieure permet de vérifier à chaque instant l'état de cette température. La chaleur sert à entretenir constamment au-dessus du four une chaudière remplie d'eau chaude qui est utilisée pour la préparation des pâtes.

Dans la boulangerie de MM. Mouchot, on a appliqué la mécanique à toutes les opérations qui ont pu s'y plier. Nous ne parlons pas du montage des sacs de farine dans d'immenses greniers ventilés et aérés de manière à ce que la farine

s'y conserve sans s'échauffer. Cette opération a lieu au moyen d'un treuil dans la manœuvre duquel la vapeur vient de remplacer les hommes. Les différentes espèces de farines convenablement mélangées sont introduites, au moyen d'une trappe, dans une chambre dite chambre à mélange, d'où elles sont conduites, par un boyau en cuir, dans la huche, et de là dans le pétrin.

Ici commence la préparation du pain, qui, maintenant en farine, sera au bout d'une heure prêt à être transporté et mangé. On sait tout ce qu'a de pénible pour l'ouvrier et de repoussant pour tous la méthode du pétrissage à bras d'hommes.



**Nouveau système de Four, par M. Daudin-Langlois.--Élévation.
Coupe du nouveau Four.**

On a entendu, en passant près d'une boulangerie, les gémissements de l'homme qui, penché sur le pétrin, soulève avec effort une pâte lourde qu'il laisse retomber ensuite pour la reprendre encore. Tout le monde sait que de là est venu à cet homme le nom de *gindre*; eh bien! ce supplice est supprimé. La malpropreté résultant de ce fatigant métier et des matières qu'on peut par mégarde laisser tomber dans la pâte n'est plus à craindre. Le pétrin mécanique est venu, en enlevant au métier de boulanger sa partie la plus fatigante, rassurer les estomacs délicats sur la nature du pain. Les pétrins dont se servent MM. Mouchot sont en fonte. Ce sont des cylindres armés de bras en fonte, tournant sur un arbre rigide également en fonte et armé de bras alternés avec ceux du cylindre. Ces pétrins sont formés de deux parties dont l'une sert de couvercle. La capacité du pétrin est séparée en trois par des cloisons en fonte. Les deux parties extrêmes reçoivent la pâte qui va être transformée en pain, et celle du milieu prépare le levain. En quinze minutes, un seul pétrin a donné à la pâte le liant, l'homogénéité et toutes les qualités voulues et il a fait la besogne de quatre gindres qui auraient travaillé deux heures. Le mouvement de rotation est imprimé au pétrin par une machine à vapeur de la force de six chevaux. Chaque compartiment peut recevoir 200 kilogrammes de pâte: on en pétrit donc 600 kilogrammes à la fois.

Lorsque la pâte a été suffisamment travaillée, on la *tourne* comme à l'ordinaire c'est-à-dire qu'on donne au pain la forme qu'il doit avoir: on le range sur des tablettes qu'on porte en avant du four, et où la dernière fermentation se fait à point pour l'enfournement. Un ouvrier est constamment occupé à enfourner et à défourner. MM. Mouchot ont encore introduit dans leur fabrication une amélioration importante: toute leur usine est éclairée au gaz, et chaque four est pourvu d'un bec à articulation disposé de manière à ce que l'ouvrier puisse en diriger la flamme dans l'intérieur du four et reconnaître le degré de cuisson du pain. Le gaz est fabriqué à l'usine même au moyen de la flamme perdue des fours aérothermes; disons de plus que le four à houille au-dessus duquel sont les cornues où se fait le gaz est ingénieusement combiné qu'il brûle toute sa fumée, utilisant ainsi tous les produits de la combustion.

Dans cette boulangerie perfectionnée, dans cette usine où les plus petits détails sont admirablement entendus, les fournées se succèdent régulièrement, et deux fours donnent quarante-huit fournées par jour de 130 kilogrammes chaque: MM. Mouchot pourrait donc suffire à la fourniture de 6,240 kilogrammes par jour. Le chauffe de chaque four exige 300 kilogrammes de coke qui coûtent 14 francs. On a calculé que le chauffage au bois coûterait 21 francs pour un four de même dimension, mais qui ne donnerait que douze fournées en vingt-quatre heures. Les chiffres sont donc dans le rapport de 15 à 48. Or, quand on réfléchit que le pain est une des matières de première nécessité, que son prix influe notablement sur le bien-être des classes pauvres, on regrette de ne pas voir adopter partout la panification nouvelle; qu'on juge quelle économie réaliserait une ville qui consomme chaque jour 2 200 sacs de farine de 159 kilogrammes chaque, si, à la différence de 14 à 18 francs signalée plus haut, on ajoute celle de la force mécanique et de la main d'œuvre, qui est dans le rapport de 23 à 40 francs. Certes, il y a un grand progrès à réaliser pour les villes populeuses, et l'on regrette qu'à Paris huit à dix établissements comme celui de MM. Mouchot ne viennent pas centraliser au

profit des masses ce que font si mal, et souvent avec tant de mauvaise foi, les deux cents boulangers répandus dans les divers quartiers de la capitale. Félicitons MM. Mouchot, qui ont su, à force de persévérance et d'intelligence, vaincre les obstacles sans nombre qu'ils ont rencontrés dans la création de cette nouvelle industrie, et espérons que bientôt les hospices de Paris et la manutention militaire leur emprunteront ce que leurs procédés ont d'économique et d'hygiénique en même temps. La mauvaise qualité du pain de munition est passée en proverbe, et il serait désirable que le ministre de la guerre, qui, dit-on, en a tous les jours à sa table, comprît que le soldat n'a pas, comme lui, le morceau de pain blanc à côté de son dur et malsain pain de munition.

Nous signalerons une autre espèce de fours exposé par M. Baudin-Langlois, et qui nous a paru résoudre assez avantageusement le problème de la cuisson du pain. Nous donnons deux dessins de ces fours, où l'on distingue les canaux qui entourent de tous côtés la sole, et qui permettent de chauffer le four et de cuire le pain sans introduire de combustible. Un des avantages de ces fours est leur légèreté, qui permet de les établir sur un train de voilures et de continuer la cuisson du pain tout en leur faisant suivre l'armée dans ses marches.

Un Voyage au long cours à travers la France et la Navarre.

RÉCIT PHILOSOPHIQUE, SENTIMENTAL ET PITTORESQUE.

(Voir t. III, p. 210.)

«Combien de lieues de Paris à Marseille? fit le grand géographe d'un air entendu; oh! il y a loin!» Oscar aimait trop son vieux maître pour insister.



«Mon ami, reprit-il, voulez-vous faire avec moi le voyage de Paris à Marseille?»

Le vieil abbé fut tellement surpris de cette question, que la main lui trembla et que la cuillerée de potage qu'il portait à sa louche se renversa tout entière sur sa poitrine.--Par bonheur, le cher homme; avait l'habitude de passer le bout de sa serviette entre sa cravate et le col de sa redingote, de façon à former sur huit le devant de sa personne un vaste triangle

Combien de lieues de Paris à Marseille? fit le géographe. mule de précaution.

Voyager! et jusqu'à Marseille! Le grand géographe qui avait tant étudié les continents et les îles, les golfes et les caps, qui était depuis vingt ans un habitué de la mappemonde, et, dans sa pensée, fréquentait assidûment le plateau du Thibet, hélas! il n'avait jamais fait route que de Meaux à Paris, et de Paris à Meaux! certainement, s'il n'eût pas autant aimé son élève, et autant détesté l'ordre des jésuites, il serait entré dans les *missions* pour le Japon, l'Inde ou loin; et jamais, sans soupirer, il ne pensait au sort trois fois heureux de ces évangéliseurs qui peuvent, sur des bords reculés, servir en même temps la sainte cause du Christ et celle de la géographie! «Qu'ils beaux les pieds de ces hommes!»

Mais l'abbé Ponceau, qui n'était pas un égoïste, n'avait pas voulu donner à Oscar le conseil de voyager, comme font d'ordinaire les jeunes gens de bon lieu qui veulent voir le monde pour accomplir leur éducation. Oscar n'était jamais sorti de Paris, parce qu'il ne concevait point qu'il y eût quelque chose ou quelqu'un au delà de Paris; la province lui semblait un lieu chimérique, et les préfets des départements étaient pour lui comme des rois de Jérusalem ou des évêques d'Hermopolis.--A Coup sûr, il ne dut pas être médiocrement étonné lorsqu'il reçut de *Marseille* une lettre d'un *Marseillais*, ami de son père,--ancien ami de son père,--dans laquelle on lui rappelait un vieux projet d'alliance formé par les deux familles. Oscar, encore au berceau, avait été fiancé, à ce qu'il paraît, avec mademoiselle Hermance, dont le portrait accompagnait la lettre susdite.

Oscar aurait certainement trouvé ces fiançailles entre mineurs fort ridicule, si sa fiancée, telle que la faisait son portrait, n'eût point eu de jolis yeux et une bouche souriante, que l'on ne pouvait regarder sans plaisir. Joignez à cela que le maudit air de valse avait dérangé l'économie du cœur du jeune Oscar, et

qu'à chaque fois qu'il regardait le médaillon aussitôt les trois mesures lui revenaient en tête, douces, lentes et suaves, comme il les avait entendues, en ce jour d'été, dans cette rue fraîche; si bien que sa fiancée Hermance et l'air de valse ne pouvant plus se séparer, dans la mémoire d'Oscar, finirent par y mêler ensemble, l'une ses jolis yeux, l'autre ses jolies notes; l'une ses lèvres souriantes, l'autre sa douce musique; l'une, enfin, son beau nom d'Hermance, et l'autre le beau temps du jour d'été.

Oscar tira le médaillon et le montra au cher abbé, qui se récria d'admiration, mais pâlit et rougit en apprenant le motif pour lequel la ville de Marseille envoyait à son élève le portrait d'une aussi belle personne. Se marier! Oscar se marier!

«Mon ami, disait Oscar, vous ferez sauter mes petits enfants sur vos genoux,... comme vous m'y avez fait sauter... vous leur apprendrez la géographie... comme vous me l'avez apprise.»

Le cher abbé se sentit tout attendri, et les raisons d'Oscar en faveur du mariage lui semblèrent si péremptoires, qu'il ne put y répondre qu'en s'essuyant les yeux. Il avait d'ailleurs peu réfléchi sur les matières conjugales, étant par état voué à la vie célibataire; ce qui l'empêcha de faire aucune observation à son élève sur la gravité du parti qu'il prenait. Le mariage marseillais semblait d'ailleurs convenable: un ancien ami, une jolie fille, une jolie dot, et par-dessus le marché, un joli voyage pour aller chercher ces jolies choses-là!



Oscar tira le médaillon et le montra au cher abbé, qui se récria d'admiration.

«Mon ami, demanda Oscar, quelle route prendrons-nous pour nous rendre à Marseille?

--Oh! répondit le grand géographe après un moment de réflexion, nous prendrons les messageries royales!»

Lorsqu'on fut au dessert, le vieil abbé, qui pour la première fois mangeait tout de travers et ne proférait que des paroles entrecoupées où le nom de Marseille revenait souvent, s'essuya la bouche avec sa serviette, et tandis que son élève contemplait le médaillon, il dit à demi-voix, comme s'il se parlait à lui-même: «La ville est fort ancienne, ayant été bâtie 633 ans avant la naissance de Notre-Seigneur...

--De quelle ville parlez-vous, mon cher abbé?

--De Marseille... C'était le séjour ordinaire des galères du roi, qui s'y trouvaient en quantité... Parmi les forteresses de la ville, on remarquait surtout le *château Dif*, que l'on avait muni d'une bonne garnison. Cette forteresse était recommandable, en ce qu'elle servait à mettre à la raison les fils de famille qui donnaient du chagrin à leurs supérieurs, par leurs mœurs dépravées et leur mauvaise conduite; en les y tenait le temps qu'on voulait, moyennant une médiocre pension.

--Mais, mon ami, il n'y a plus de ce que vous appelez des fils de famille, et, s'il y en avait encore, on ne les enfermerait point.

--Autres temps, autres mœurs... Son église cathédrale est dédiée à saint Lazare, en mémoire de ce que les persécuteurs de la primitive Église ayant mis Lazare avec Marie-Madeleine et Marthe, ses sœurs, dans un vaisseau sans voiles et sans mariniers, et l'ayant ensuite exposé aux flots de la mer, ce bâtiment après avoir été agité pendant quelque temps, fut conduit par la Providence à Marseille, où Lazare prêcha l'Évangile, fut fait évêque et mourut.

--Certes, mon cher maître, les Marseillais, pour avoir eu de si bons commencements, doivent être des gens fort pieux, D'aventure, connaissiez-vous quelqu'un dans la ville?

--Non, mon cher enfant; mais tout le monde nous indiquerait si vous n'aviez là un beau-père, le fameux couvent de l'*Observance* où l'on voit la tête d'un nommé *Bordini*, fils d'un notable de Marseille. Cette tête est, dit-on, d'une grosseur prodigieuse; car quoique cet homme, qui vivait au commencement de l'autre siècle, n'eût que quatre pieds de haut, la tête a un quart de cette hauteur, et trois pieds de tour par le côté, Bordini avait si peu d'esprit, quoique sa tête fût pleine de cervelle, qu'il donna lieu à ce proverbe, lorsqu'on voulait



parler d'un homme qui n'avait pas le bon sens:
Il à l'esprit de Bordini.

--Cela est fort gai, dit Oscar en se levant, et je m'étonne, tout les jours, mon cher maître, que vous connaissiez les endroits où vous n'êtes jamais allé mieux que ceux qui y sont nés. Je suis sûr que vous en remontreriez, sur Marseille, même à mademoiselle Hermance. Mais ne sauriez-vous rien sur les mœurs provençales?

Là-dessus, Oscar sortit pour aller faire sa malle conjugale. bienveillante et polie...

--J'ai toujours pensé, mon ami, que les habitants d'un pays où l'on élève des vers à soie doivent être d'une humeur douce,

--Je voudrais bien, dit Oscar, que mademoiselle Hermance fût un peu musicienne.» Là-dessus il sortit pour faire sa malle *conjugale*.

CHAPITRE III.

QUI SE PASSE SUR LE CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

«Quelle nauséabonde manière de voyager! s'écria le jeune Oscar, qui aimait bien suivre sa fantaisie, mais à la condition qu'elle n'allât pas trop vite.

--La vie humaine est courte,» répondit gravement monsieur l'abbé, enfoncé dans le coin du wagon.

Nos deux personnages étaient seuls dans cette partie de la voiture, seuls avec le petit Van qui regardait par la portière d'un air profond et méditatif.

«Quelle fureur de rapidité, reprit Oscar, nous a fait chausser ces infernales bottes de sept lieues?... Tenez, voici une jolie femme assise sur le talus, je la regarde, je crois qu'elle va répondre à mon regard... et je suis déjà à deux kilomètres de ses jolis yeux. J'avise une petite maison, les fenêtres en sont chargées de fleurs; des têtes blondes de beaux enfants paraissent derrière la persienne entr'ouverte; vite je braque mon lorgnon pour mieux voir de cet aimable aspect... qu'aperçois-je? une affreuse masure enfumée, une fenêtre délabrée, derrière laquelle file une rustique mégère et pleurent de sales marmots... Maintenant vous ne pouvez plus dire: Je passe dans tel endroit;



Nos deux personnages étaient seuls dans cette partie de la voiture avec le petit Van, qui regardait par la portière.

Le moment où je passe est déjà loin de moi.

Évidemment, il faut être deux pour voyager, comme nous le faisons, sur ces damnés chemins de fer; l'un regarde par derrière, et l'autre par devant; de cette façon, en se communiquant réciproquement ce qu'on aperçoit, l'on a le temps de voir deux fois les objets fugitifs. Mon cher abbé, vous êtes l'homme des souvenirs; mettez la tête à la portière et tournez-vous vers le passé de notre chemin; moi, je suis plutôt l'homme de l'avenir, j'aspire encore au lieu de regretter; je regarderai donc devant nous, autant que me le permettra cette affreuse machine qui nous mène.»

L'abbé se conforma, sans mot dire, au vœu de son jeune ami, et tourna la tête vers Paris, tandis qu'Oscar tendait le nez vers Orléans. Mais tout à coup celui-ci se rejeta avec humeur dans le fond de la voiture, frottant ses yeux et se plaignant d'être aveugle par la fine poussière de charbon que sème sur le chemin la fumée noire de la machine. «Quel ennui! disait-il maussadement; ne pouvoir pas même regarder devant soi! En vérité, nous voyageons comme deux cartons à chapeaux, ou encore comme deux balles de fusil...

--Saisissante image de la vie! répondit d'une voix apostolique le bon abbé. Tant que nous sommes jeunes et avides de nouveautés, notre sens est offusqué et troublé par la poussière des passions, et nous ne voyons sous leur véritable jour et les choses et les hommes que dans la froide saison des souvenirs et des

regrets, c'est-à-dire lorsque nous regardons en arrière?

--Mon cher abbé, si vous n'étiez pas un aussi saint homme, marqué d'avance pour le paradis, je vous donnerais volontiers au diable avec vos comparaisons édifiantes. Je me plains à vous de ne point trouver d'impressions sur le chemin de fer, et pour me consoler vous me faites un sermon.»



Un gros monsieur, coiffé d'un énorme chapeau, avec une jeune et jolie dame.

Il faut tout prévoir...» La dame se recula, et le petit Van, séduit apparemment par la bonne grâce de cette nouvelle figure, s'élança des genoux de son maître sur ceux de l'inconnue. «Oh! Le joli petit chien!» disait celle-ci d'une voix douce en caressant la mignonne bête. Et cependant son mari tenait d'une main attentive le bouton de la portière, en répétant; «Il faut tout prévoir... D'abord, au premier choc, je saute en bas, moi!» Puis, s'adressant à Oscar «Ah! monsieur, si au 8 mai, jour néfaste, les portières n'eussent pas été fermées à clef, la France n'aurait peut-être pas en à déplorer autant de victimes... belle invention, ma foi, que ces chemins de fer! Mais madame ma femme me traite de pusillanime parce que j'appréhende ce mode de transport... Ah! si vous aviez vu comme moi les restes des victimes au cimetière Mont-Parnasse... Croiriez-vous, monsieur, que l'autre jour encore...»



Oh! le joli petit chien, disait la dame d'une douce voix en caressant Van.

Le gros personnage raconta ainsi, l'un après l'autre, tous les sinistres connus dans les annales des chemins de fer, sans en excepter la fameuse partie d'honneur de ces deux champions américains qui fondirent l'un sur l'autre à toute vapeur. Oscar regardait la jeune femme, qui venait de relever tout à fait son voile vert, et il avait, ce semble, un fort légitime motif de la regarder comme il faisait, puisque le petit Van était son chien, et que la jolie voyageuse caressait le petit Van.

L'abbé Ponceau écoutait le mari, et même lui répondait; le digne prêtre professait un respect absolu pour la parole humaine, et il avait le cœur trop naïf pour penser que c'est sottise de répondre à un sot, et bavardage à un bavard. Aussi cherchait-il de toutes ses forces à raffermir le courage du gros homme, et s'évertuait-il à lui prouver par un simple calcul des probabilités qu'il y avait mille chances contre une pour que le convoi arrivât sain et sauf à Orléans.

«Cela se peut, disait le gros homme en hochant la tête d'un air incrédule, mais je ne lâche point le bouton; car enfin, monsieur, si, dans ce déplorable jour du 8 mai, les portières des wagons n'eussent point été fermées etc., etc.

--Mon Dieu! reprenait l'abbé je n'ai jamais été un esprit fort ni un fanfaron, grâce au ciel; et cependant je crois fermement qu'il n'y a pas plus de danger dans ces rapides voitures où nous sommes que dans toute autre. Un voyage a toujours été un péril, et à l'époque même où l'on voyageait aussi lentement que possible, je veux dire par le coche...

--Le coche? fit le gros monsieur.

--Oui, le coche, c'est ainsi qu'on appelait les diligences de l'ancien temps. Vous vous rappelez la fable de La Fontaine:

Six forts chevaux tiraient un coche.

--Très bien, très-bien.



Je me rappelle, dit l'abbé, avoir lu le aventures extraordinaires d'un coche parti de Nantes, en Bretagne, et qui demeura plus de deux ans en route avant d'arriver à Paris, lieu de sa destination.

--A cette époque, dis-je, les voyageurs couraient presque à chaque pas de mortels dangers. Je me rappelle, par exemple avoir lu les aventures extraordinaires d'un coche parti de Nantes en Bretagne, et qui demeura plus de deux ans en route avant d'arriver à Paris, lieu de sa destination.

--Deux ans, cela est fort!

--Oui, deux ans, monsieur... C'était vers l'an de grâce 1580, si ma mémoire ne me trompe point...»

Pendant ce dialogue, le petit Van allai! et venait, comme un écervelé, des genoux de son maître sur ceux de la dame; ce qui faisait que les yeux noirs de celui-là rencontraient fort souvent les yeux bleus de celle-ci.

«C'était vers l'an de grâce 1589, le coche, tiré par six chevaux, sortit, de Nantes à la tombée de la nuit. Huit voyageurs s'y trouvaient enfermés, un peu les uns sur les autres: ces voyageurs étaient de condition, d'âge et de sexe différents, ce qui formait une réunion fort piquante...

--Pardon, s'écria le gros monsieur, n'avez-vous point éprouvé une secousse?»

Ce disant, il ouvrait la portière.

«Je n'ai rien ressenti du tout... Ces huit voyageurs avaient eu soin de faire leur testament avant de partir, et de communier comme des malades réduits *in extremis*.--Le coche roulait depuis quatre heures au moins, et la nuit était déjà en son milieu, lorsque tout à coup, à la hauteur d'un village nommé Oudon, l'essieu crie et se rompt...»

Comme l'abbé achevait ces mots, une détonation...

Mais avant de continuer notre récit, il nous faut supplier le lecteur de lire avec attention, de relire même au besoin le commencement d'histoire que l'abbé Ponceau vient de raconter. Les aventures du coche de 1580 doivent jouer un rôle marquant dans notre voyage, et l'abbé les reprendra toujours par le commencement, pour toujours s'arrêter à ce fatal endroit: «L'essieu crie et se rompt;» et pourtant l'histoire, sans cesser d'être la même, sera nouvelle à chaque fois qu'on la recommencera.--Qui lira verra.

Comme l'abbé achevait donc ces mots, une détonation épouvantable se fit entendre, et en même temps toutes les voitures du convoi éprouvèrent un choc terrible. La jeune dame fut lancée entre les bras d'Oscar, où elle acheva de s'évanouir; son mari alla durement cogner sa tête contre la paroi opposée du wagon, et s'écorcha le nez en même temps; l'abbé avait le devant des jambes fort endommagé, et il trouvait injuste le reproche qu'Oscar avait fait aux chemins de fer d'être tout à fait dépourvus d'*impressions*.

La machine avait éclaté; il n'y avait personne de mort: mais on criait, on s'appelait, on se bousculait au dedans et au dehors des voitures. Cependant, lancé par le choc de l'impériale d'un wagon sur le talus de la voûte, M. Othon Robinard de la Villejoyeuse soufflait comme un perdu dans sa magnifique trompe de chasse.



M. Othon Robinard de la Villejoyeuse était superbe à voir sonnante la royale à 20 pieds au-dessus du sinistre.

Qu'était-ce que M. Othon Robinard de la Villejoyeuse?--Nous croirions faire injure à un tel personnage si nous ne lui consacrons un chapitre tout entier.--Mais disons tout de suite que M. Othon Robinard de la Villejoyeuse était superbe à voir sonnante la royale à 20 pieds au-dessus du sinistre!

(La suite à un prochain numéro.)

FEMMES DE LETTRES FRANÇAISES CONTEMPORAINES.

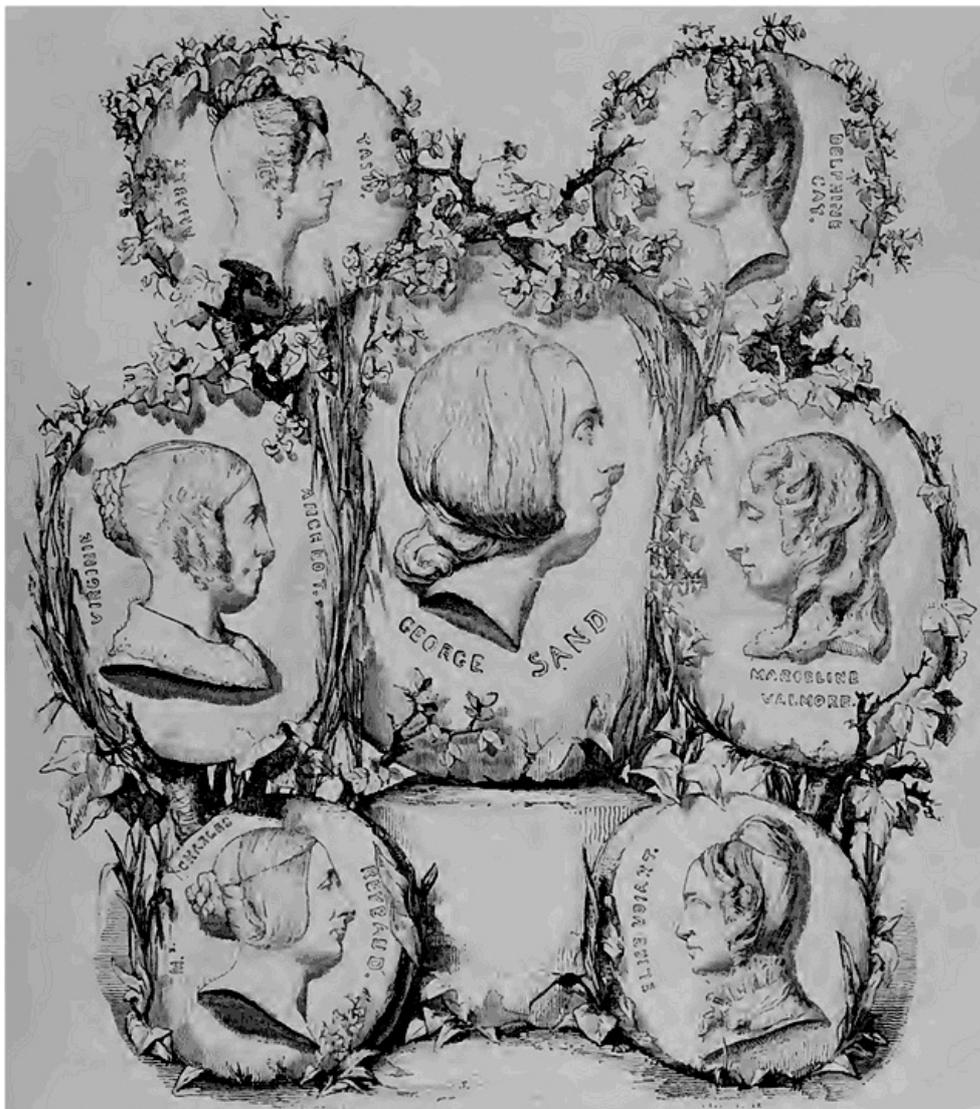
Il a toujours régné contre les femmes vouées aux lettres un préjugé que nous ne voulons ni condamner ni défendre absolument, mais que nous tenons pourtant à constater, parce qu'il n'est pas rare d'entendre dire aujourd'hui que le temps des *femmes savantes* et des *précieuses ridicules* est passé. Il y a encore des *femmes savantes*, il y a encore des *précieuses ridicules*, et, qui pis est, il y a encore des complaisants pour les abuser, pour s'extasier devant toutes leurs prétentieuses sottises. Dans l'espèce humaine, les ridicules et les travers se déplacent, changent de formes, mais sont très-peu sujets à disparaître.

Personne ne supposera sans doute que nous pensions à appliquer aux femmes de lettres collectivement des épithètes devenues, entre les mains du génie, d'impérissables stigmates de ridicule; néanmoins, nous commencerons par protester contre toute interprétation qui pourrait tendre à nous prêter l'intention d'une aussi brutale et aussi niaise grossièreté. Ah! bon Dieu! qui donc s'aviserait de honnir le génie parce qu'il s'incarnerait dans une femme? Le génie est une force toute-puissante qui s'impose à tous, quel que soit l'organe qu'il se choisisse; le génie n'a pas plus de sexe que le soleil;--qui donc songerait à se roidir contre la grâce, la sensibilité, l'émotion poétique, parce qu'elles parleraient leur langue naturelle, celle de la femme?--Personne, mais personne moins que nous, certes.--Quand une voix inspirée s'élève de quelque part, nous l'écoutons avec une attention respectueuse, et nous la saluons avec reconnaissance;--si cette voix est celle d'une femme, notre recueillement redouble, et il se mêle à notre émotion je ne sais quoi de religieux et de tendre qui nous remue jusqu'au fond du cœur. C'est assez dire que, pour que l'émotion nous gagne ainsi, il faut quelle soit sentie d'abord par le poète,--homme ou femme,--qui prétend nous l'inspirer;

..... Si vis me fiere, dolendum est Primum ipsi tibi;

ou plutôt, il ne faut pas que le poète prétende à rien; il ne faut pas qu'il s'évertue à calculer à froid ses effets. La spontanéité d'élan, l'enthousiasme, sont les premiers caractères de sa prédestination divine, et il ne saurait nous entraîner qu'à la condition d'être entraîné lui-même, d'être éloquent sans le savoir, d'obéir enfin, en chantant, au besoin instinctif d'expansion poétique qui accentue si mélodieusement la langue du rossignol.

Au lieu de cela, quand nous voyons un maigre jongleur de mots usurper le nom et les allures du poète; quand nous voyons quelqu'un, chatouillé par les appétits extravagants et une vanité mesquine, qu'il peut se faire l'illusion de prendre pour une ambition généreuse, monter sur un tréteau qu'il appellera volontiers un trépied, et faire effort de poumons pour débiter, de là, des sornettes sonores, nous lui disons tout net qu'il se méprend sur sa vocation; et, si ce quelqu'un est une femme, notre pitié sera d'autant plus profonde, notre parole d'autant plus ferme et plus franche, que nous avons plus de respect et de sympathie pour le sexe de la malheureuse qui s'égare ainsi; nous lui dirons: «Comment pouvez-vous abdiquer la modestie, la première des vertus dont vous devez être parée, la moins contestable de vos grâces, pour donner au public le spectacle de votre ambitieuse impuissance? Revenez à la famille, d'où vous n'auriez jamais dû sortir; revenez à vous-même, et n'oubliez pas désormais qu'une bonne et simple femme vaut toujours mieux qu'un mauvais poète.»



Médallions dessinés d'après croquis et d'après nature.

Nous croyons avoir surabondamment établi que, dans notre pensée, le titre de femme de lettres n'implique en soi aucune acception ridicule ni malséante. Il ne peut y avoir de ridicule, ou plutôt de malheur, que dans les prétentions avortées aux qualités que suppose ce titre, dans la laideur qui grimace pour simuler la grâce, dans l'ineptie vaniteuse qui se guinde pour contrefaire les allures du génie. Après cela, et pour en revenir au préjugé que nous avons rappelé on commençant cet article, observons qu'il soulève une double question:

1° La femme ne perd elle rien, comme femme, à s'aventurer dans la carrière littéraire?

2° La femme a-t-elle l'aptitude nécessaire à la culture des lettres?

La première de ces deux questions est toute de sentiment, et, si nous étions consulté, nous répondrions, sans prétendre formuler en axiome notre manière individuelle de sentir, que, pour nous, une femme de lettres ne vaudra jamais une femme. Qu'est-ce, en effet, que la femme de lettres? Un instrument plus ou moins sonore, qui jette au vent toutes ses impressions, une harpe éolienne dont chaque souffle d'air tire un soupir banal,--sortons de la métaphore,--un cœur sans pudiques scrupules, qui se met en évidence pour se faire lire à tout venant, comme un livre ouvert, dont la main la plus brutale, la plus crasseuse a le droit de tourner les feuillets. Or, tout ceci, nous l'avouons, est pour nous l'image renversée de la femme. La femme, telle que nous la concevons, a besoin d'aimer et d'être aimée; mais elle circonscrit ses affections; elle aura, si l'on veut, ce genre de coquetterie qui est l'expression gracieuse du désir de plaire; mais ses coquetteries d'esprit, non plus que ses coquetteries de manières, ne s'adressent pas à un public tout entier, parce que la femme selon nos idées n'a pas le cœur assez large pour vouloir aimer tout le monde ni être aimée de tout le monde; elle ne s'enveloppera pas dans une pruderie sauvage, et ne cuirassera pas sa vertu d'une humeur maussade; mais elle ne stéréotypera pas non plus sur ses lèvres un sourire également provoquant pour tous, et n'entretiendra pas sur ses joues un invariable courant de larmes sentimentales et mélancoliques; elle aura aussi son ambition; mais si elle réussit à répandre quelque bonheur dans le cercle,--toujours étroit autour de

nous,--des intimes qui marchent dans la vie, la main cordialement placée dans les nôtres, son ambition sera comblée.

Y a-t-il, dans la femme de lettres, rien qui ressemble à ce portrait? A la femme de lettres il faut le bruit, la renommée, les hommages retentissants, au lieu des joies paisibles, des douces affections et du bonheur recueilli de l'intérieur. Certaines confidences de cœur, que la femme *naturelle* (si l'on nous permet ce mot) confiera bien bas peut-être, en rougissant de pudeur et d'amour, à l'oreille de l'être aimé, la femme de lettres les chantera sur tous les tons à la foule indifférente et riieuse;--car il faut que la femme de lettres caresse la foule, attire la foule, amuse la foule; c'est son métier.--Or, s'il nous a toujours semblé affligeant que l'écrivain fût obligé de disséquer son âme, en quelque sorte, pour amuser le public, comment plaindre assez la femme réduite à considérer ses émotions les plus intimes, les plus chastes, les plus délicates, comme une denrée à échanger contre les applaudissements du public, qui dira: *pas mal souffert! pas mai pleuré! pas mal prié!* ou contre un salaire moins noble, sinon aussi creux? Quel enfer pour celles en qui la pudeur vit encore! Pitié pour les malheureuses!

Quant à la seconde question que nous avons indiquée, à savoir si la femme est apte aux travaux littéraires, cette question est, dès longtemps, affirmativement résolue par des faits d'une éclatante évidence. Lasses de juger les passes d'armes des chevaliers de la pensée, et d'adjuger les prix aux vainqueurs, les femmes ont voulu, à leur tour, descendre dans l'arène. C'était leur droit, et quelques-unes ont conquis, sur ce terrain, une position que nulle critique ne saurait leur faire perdre. Nous allons étudier, dans ses manifestations principales, le mouvement littéraire auquel nos contemporaines ont attaché leurs noms, et nous essaierons d'apprécier le talent de celles à qui une action notable peut être attribuée dans ce mouvement. Nous ne serons ni galant ni détracteur; nous voulons seulement être juste; et si notre critique était aussi éclairée qu'elle sera impartiale et sincère, sa valeur ne serait pas douteuse.

MADAME GEORGE SAND.

A la tête des femmes de lettres contemporaines, et sans aucune intention de comparaison (est-il besoin de le dire?), nous placerons un écrivain qui, à n'envisager que son talent, n'est ni un homme ni une femme, mais tout simplement, à notre sens, un des beaux génies littéraires: qui aient lui sur le monde.

Nous savons combien cette opinion doit révolter la classe si nombreuse des gens décidés à ne trouver rien de bon, de beau ni de grand dans le temps où ils vivent; nous savons que les plus modérés ne la considéreront pas autrement que comme un insignifiant paradoxe; mais le premier devoir de la critique est une franchise sans réserve, et, dans cette conviction, nous dirons notre pensée tout entière, au risque de heurter violemment certains préjugés, ou, si l'on veut, certaines idées qui ne seront plus peut-être les préjugés ou les idées de demain.

Madame Sand est, selon nous, un de ces poètes dont l'apparition fait époque dans la vie des peuples. Nul n'aura reproduit avec plus de poésie et de vérité qu'elle la physionomie de la société au milieu de laquelle elle aura vécu. Cette société est à la fois railleuse, frivole et sérieuse, sceptique et croyante, matérialiste et religieuse, positive et rêveuse; elle passe facilement du désespoir à l'espérance, de l'abattement aux élans enthousiastes; eh bien! madame Sand est à la fois ou successivement tout cela; son esprit et son humeur se prêtent avec une merveilleuse souplesse à toutes les fantaisies de cette étrange mobilité. Parfois elle blasphème avec la sauvage énergie de Byron, et rit comme lui de ce rire âpre et sardonique qui fait peur; d'autres fois elle prie et chante comme Lamartine; puis elle pleure et rêve comme l'auteur inspiré d'*Atala* et de *René*. Au milieu de toutes ces variations, elle ne cesse jamais d'être un grand poète. Nul n'a pénétré plus avant qu'elle dans les mystérieuses profondeurs du cœur humain; nul ne sait prêter aux passions un langage plus émouvant et plus vrai. Nous n'avons rien à dire de la forme de madame Sand; tout le monde en a admiré les beautés resplendissantes, et sa supériorité, sous ce rapport, n'est pas contestable.

On peut constater dès aujourd'hui, ainsi que le remarquait dernièrement un écrivain, deux phases bien distinctes dans la vie littéraire de madame Sand; la première a produit *Indiana*, *Valentine*, *Lélia*, *Jacques*, *André*, *Leone-Leoni*, *Mouprat*, *l'Uscoque*, etc; à la seconde appartiennent: *Spiridion*, *les Sept cordes de la lyre*, *le Compagnon du tour de France*, *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt*. Ce qui distingue profondément ces deux phases, entre lesquelles

les *Lettres d'un voyageur* servent pour ainsi dire d'anneau de transition, c'est la différence de tendances des deux séries d'ouvrages qui les constituent, et le changement notable qui, de l'une à l'autre, s'est opéré dans la manière de l'auteur. Essayons de préciser notre pensée.

Dans les livres que nous avons rapportés à la première phase, les personnages de madame Sand ne dogmatisaient jamais; souffrant ou jouissant, ils sentaient vivement, agissaient de même, en un mot, ils vivaient d'une vie dont le charme poétique vous enivrait. Ces livres étaient pleins de passion, d'émotions entraînant; le raisonnement, la dialectique, qui n'ont rien de commun avec la poésie, en étaient bannis. Femme et poète, madame Sand était là sur son terrain naturel; elle était reine. Un jour arriva pourtant où ce rôle parut ne plus lui suffire; après avoir remué, avec la puissance qu'on lui connaît, des sentiments et des passions, elle se laissa aller à la fantaisie de remuer ce qu'on appelle des idées; elle voulut monter en chaire, de poète devenir raisonneuse; elle s'attaqua aux plus hautes, nous voulons dire aux plus nébuleuses questions de la métaphysique de la religion, de la politique, et dès lors la dissertation envahit ses romans. Nous aurons le courage de dire, quoi qu'il nous en coûte, qu'en entrant dans cette voie, madame Sand nous semble y avoir fourvoyé une partie de son talent.

Dans ses premiers ouvrages, madame Sand prenait généralement parti pour la faiblesse contre la force, pour la femme contre l'homme, pour la nature humaine contre la compression sociale. Nous savons qu'elle a démenti quelque part, dans ses *Lettres d'un voyageur*, si notre mémoire est fidèle, cette tendance qui n'avait échappé à personne. Là, madame Sand a déclaré, avec une inadmissible modestie, qu'il n'y avait jamais eu *l'ombre d'une idée dans sa tête ni dans ses livres*; qu'en conséquence, ses livres ne pouvaient faire ni bien ni mal, qu'ils *ne pouvaient rien conclure*. Il est impossible d'accepter, dans ses termes, une pareille protestation; tout ce qu'on peut lui accorder, en égard à la bonne foi manifeste qui l'a inspirée, c'est que l'auteur ne s'était peut-être pas rendu un compte exact de la portée de ses écrits, chose assez concevable d'ailleurs, si l'on pense à la fougue passionnée qui devait l'entraîner, lorsqu'une fois il avait pris la plume; mais, pour dire avec le poète que ces écrits ne concluent rien, il faudrait faire un effort de bonne volonté semblable à celui que ferait un homme qui, dans la crainte de contrarier un aveugle, fermerait les yeux en plein midi, pour lui accorder qu'il fait nuit. Incapable du pousser la complaisance à ce point, nous dirons que madame Sand n'a pas visé sans doute à déposer dans ses premiers ouvrages des conclusions philosophiques contre lesquelles elle proteste; mais que ces conclusions, résultent du mécanisme et des effets des passions mises en jeu dans les créations du poète, y ont été déposées instinctivement, sinon volontairement, et s'y trouvent si bien que les moins attentifs les déduiraient, si elles ne se déduisaient d'elles mêmes.

En harmonie avec le fond, la forme de ces premiers ouvrages était vive, pétulante, fantasque, riche de nuances variées; elle avait une certaine âpreté sauvage, qui, la marquant au coin d'une piquante originalité, lui prêtait un charme nouveau.

Une fois entrée dans sa seconde phase, madame Sand semble avoir voulu faire amende honorable pour tout ce qu'elle avait hasardé de hardiment beau dans la première. Les croyances qu'elle avait si audacieusement sapées d'abord, sans s'en douter (puisqu'elle tient à n'avoir pas eu conscience de ce qu'elle faisait), elle essaya de les reconstruire, ou plutôt elle se mit en quête d'un dogme nouveau; mais jusqu'à présent ses recherches n'ont encore abouti à rien. En voulant innover dans l'ordre des idées fondamentales, elle ne fait que tourner dans le cercle des idées traditionnelles; au lieu d'accepter simplement et humblement ces idées, comme fait la masse, ou de les nier franchement, elle se tourmente pour les élever à une formule supérieure; et l'on est douloureusement surpris lorsqu'on la voit, après bien des efforts, s'arrêter haletante, et comme satisfaite, pour avoir donné des noms nouveaux et passablement obscurs à des choses fort anciennement connues.

En un mot, il nous semble que madame Sand ne prend plus guère la plume sans se promettre de réformer ou de constituer des systèmes importants dans les idées sur lesquelles vivent les sociétés; mais c'est de ses derniers écrits qu'on peut dire avec justesse ce qu'elle disait des premiers: *Ils ne concluent rien*. Pleins d'action, de mouvement et de vie, les romans de la première période de madame Sand comportaient l'enseignement moral, philosophique, si l'on veut, qui est au fond de tout acte humain; tandis que ses ouvrages postérieurs, qu'il serait très-difficile de classer dans aucune catégorie de genre distinct, ne produisent guère sur l'esprit qu'un effet de confusion, de vertige, de fatigue et de doute. Ainsi, bizarre phénomène non prévu par l'auteur sans doute, on peut dire qu'il prouvait très-clairement autrefois des choses auxquelles il ne pensait pas, et que, depuis qu'il a la prétention d'enseigner et

de démontrer, il jette ses lecteurs dans un chaos fantastique au milieu duquel il est impossible de rien voir.

En essayant d'exprimer des idées fort obscures en elles-mêmes et assez mal définies dans son esprit peut-être, madame Sand a perdu, par intervalles, plusieurs des qualités de son beau talent. Parfois, son style si brillant s'est terni et a manqué de la vivacité, de l'énergie et de la précieuse clarté qui, d'ordinaire, le caractérisent. Nous devons cependant excepter *Spiridion*, qui, tout en méritant, par le fond, les critiques que nous avons adressées en général à la seconde série des ouvrages de l'auteur, peut être considéré, d'un bout à l'autre, comme une magnifique et sévère étude du style dont on ne s'aviserait jamais de faire honneur à une femme.

Mais il est temps de fermer les livres de madame Sand, auxquels nous nous proposons de consacrer prochainement un examen plus attentif, pour arriver à un dame qui a pris rang parmi les écrivains qui font le plus impitoyablement gémir la presse.

MADAME DE GIRARDIN.

Lorsqu'on a à exprimer un jugement sur les femmes de lettres, il est fort difficile, de concilier les devoirs de la critique avec les égards qu'on doit à un sexe auquel nul n'accorde plus de respect sincère que nous. Pour trouver le courage nécessaire à l'accomplissement d'une pareille tâche, nous avons besoin de nous répéter sans cesse que les femmes qui écrivent pour le public renoncent, pour ainsi dire, volontairement à leur sexe, et qu'en parlant de chacune d'elles ici, nous faisons entièrement abstraction de la femme, pour ne considérer que l'écrivain.

Madame de Girardin, alors mademoiselle Delphine Gay, commença à écrire dans les premières années de la restauration. Nous pouvons, sans trop d'indiscrétion, et peut-être même devons nous dire qu'elle était belle; car il n'y avait dans le monde qu'une voix pour proclamer, chez la jeune débutante, une beauté et un talent qu'elle-même chanta en vers harmonieux, et qui se rendirent de mutuels services. Ce n'était pas trop de ce double don du ciel pour réaliser les grandes choses que mademoiselle Delphine Guy s'était imposées de bonne heure, et dont elle traçait en ces termes le programme à sa jeune ambition:

Mes yeux entrevoyaient la gloire sans effroi,
D'un orgueil inconnu je me sentais saisie;
Guide-moi, m'écriai-je, ô toi qui m'as choisie;
Protège de mon cœur la pure ambition;
Je jure d'accomplir ta sainte mission!
Elle aura tous mes vœux, cette France adorée!
A chanter ses destins ma vie est consacrée.
Dusse-je être pour elle immolée à mon tour,
Fière d'un si beau sort, dusse-je voir, un jour,
Contre mes vers pieux s'armer la calomnie;
Dût, comme les hauts faits, *ma gloire être punie*,
Je chanterais encor sur mon brûlant tombeau!
Oui, de la vérité rallumant le flambeau,
J'enflammerai les cœurs de mon noble délire;
On verra l'impoteur trembler devant ma lyre;
L'opprimé, qu'oubliait la justice des lois,
Viendra me réclamer pour défendre ses droits;
Le héros me cherchant, au jour de sa victoire,
Si je ne l'ai chanté doutera de sa gloire
Les autels retiendront mes cantiques sacrés,
Et fiers, après ma mort, de mes chants inspirés.
Les Français me pleurant comme une sœur
chérie,
M'appelleront, un jour, muse de la patrie.

Ce passage est extrait d'une ode intitulée *la Vision*, où mademoiselle Delphine Gay célébrait, avec une exaltation de sentiment monarchique vraiment religieuse, le sacre de Charles X. Pour bien comprendre ce passage, il est indispensable de savoir que l'invocation qu'il renferme s'adresse à Jeanne d'Arc, vis-à-vis de laquelle notre jeune muse ne s'en tenait pas à l'hommage d'une admiration banale, mais qu'elle avait prise si sérieusement pour modèle, qu'elle voulait, au risque d'expier même gloire par même supplice, accomplir avec la plume la mission remplie avec l'épée par la pure et sublime héroïne qui sauva la France. Heureusement, si les beaux dévouements sont de tous les

temps, le martyr brutal qui a terminé la carrière de Jeanne d'Arc n'est plus guère dans les mœurs du nôtre; en sorte que, si jamais la France peut associer Jeanne d'Arc et madame de Girardin dans sa reconnaissance, nous pouvons espérer qu'elle n'aura pas à les associer dans l'amertume de ses regrets.

Madame de Girardin a abordé tous les genres; prose et vers, romans, contes, odes, élégies, poèmes épiques, romances, théâtre, politique, etc.; quoique, dans plusieurs de ces genres, elle ait eu des succès de nature à tenter l'ambition de bien des hommes de lettres, nous citerons, comme une des choses les plus jolies, les plus simples et le mieux senties, qu'elle ait jamais écrites, quelques vers à son neveu O'Donnel, à qui elle a dédié le conte intitulé *la Tour du prodige*. Madame de Girardin a un talent souple et délicat. Elle a beaucoup vécu dans le monde et l'a observé avec fruit, ce qui donne à son esprit une tournure de scepticisme finement railleur, dont elle abuse quelquefois, mais qu'on lui pardonne volontiers, parce que, en général, elle est amusante. Quoique nous ne soyons guère partisans des travestissements de femmes en hommes, nous ne nous sentons pas le courage nécessaire pour critiquer le ton frondeur, les airs un peu évaporés du vicomte de Launy, parce que nous pourrions bien nous attirer sur les bras tout l'auditoire habituel des causeries du noble vicomte, ce qui ne serait pas une petite affaire. Les lectrices de *la Presse* surtout ne nous pardonneraient pas de toucher à l'écrivain bien-aimé qui, dernièrement envoie, dans son feuilleton hebdomadaire, plaide avec tant de verve comique la cause de l'esprit des françaises contre celui des Français; et, quand même la paix avec tout le monde ne serait pas un des premiers besoins de notre nature débonnaire, nous n'aurions jamais la témérité de nous exposer à encourir les colères de ces dames.

MADAME DESBORDES-VALMORE.

Sans compter ses ouvrages en prose, madame Desbordes-Valmore a publié des idylles, des élégies, des romances, des contes d'enfants, des espèces de fables, des poésies diverses, etc.

Mieux inspirée, en général, par l'amitié et l'amour maternel et filial que par l'amour proprement dit, madame Desbordes-Valmore a exprimé assez heureusement ces sentiments dans les pièces de vers intitulées *les Deux Amitiés, Une Mère, le Petit Arthur de Bretagne à la Tour de Rouen, le Rêve de mon Enfant*. Une petite élégie surtout, qu'elle a dédiée à ses enfant, mérite d'être citée, parce qu'elle reflète l'âme de la mère de famille sage, calme, résignée au malheur, et toute dévouée à sa douce mission de mère.

Si madame Desbordes-Valmore consentait à se renfermer toujours dans la sphère modeste des émotions qui reposent le cœur, nous n'aurions guère que des éloges à donner à son talent; lorsque, par exemple, elle chante auprès d'un berceau quoique naïve et douce chanson pour endormir l'enfant qui vient de lui sourire, sa voix a des accents de tendresse émue qui pénètrent l'âme. On aime à suivre les intéressantes causeries dans lesquelles elle essaie l'intelligence des enfants; on s'associe à ses joies d'amie, à ses sentiments de piété filiale, à ses espérances de mère, et l'on se laisse aller à rêver avec elle toute une vie de bonheur calme et de simples devoirs, faciles comme des plaisirs, au coin du foyer domestique.

Mais quand madame Desbordes-Valmore aborde la peinture des passions dangereuses pour la paix de l'âme, les courants de cette atmosphère orageuse troublent son style et entraînent l'auteur à de regrettables écarts d'imagination. Alors on se prend à chercher la fille, la mère, l'amie qui savait si bien vous initier un instant avant aux joies des saintes affections, qui prêtait un langage si aimable à la morale de la vie chrétienne, et l'on a besoin de relire ces douces et consolantes homélies, pour se persuader qu'on n'est pas le jouet d'un rêve.

En parcourant les ouvrages de madame Desbordes-Valmore, on voit qu'elle a contracté l'habitude de vivre dans l'intimité des muses tristes. Elle tourne plus volontiers un regard de mélancolique regret vers le passé qu'un regard d'espérance vers l'avenir. Quand elle sourit, son sourire est brodé de tristesse, et il ne faut pas beaucoup d'attention pour remarquer sur ses joues, à défaut de larmes coulant encore, des traces de larmes mal effacées. Son parti pris de la vie n'est guère que de la résignation, et chaque victoire qu'elle remporte sur les aspirations refoulées de sa nature ardente et rêveuse atteste les fatigues de la lutte par laquelle elle a été achetée. Cette habitude de l'âme donne au style et à la pensée de madame Desbordes-Valmore une teinte de mélancolie qui n'est pas sans grâce, un caractère de faiblesse qui ne messied pas à une femme; une chaleur vivifiante s'épanche du cœur du poète sur ses écrits, car

madame Desbordes-Valmore est véritablement poète par le cœur; mais elle pourrait améliorer beaucoup son style, en s'étudiant à donner un tour plus sobre à l'expression de sa délicate sensibilité.

MADAME ÉLISE VOÏART.

Madame Élise Voïart, née Petit-Pain, ne fut pas, dans son enfance, un de ces petits prodiges dont les parents tirent vanité et qu'on montre comme des animaux savants; sa mère, femme d'un commerçant de Nancy, lui donna l'éducation qui sied à une jeune fille, c'est-à-dire qu'elle lui inspira le sentiment du devoir, et lui fit contracter l'habitude des soins domestiques qui sont dans les attributions naturelles de la femme. Plus tard, quand mademoiselle Petit-Pain dut songer à se créer des ressources personnelles, elle partit pour Paris, recommandée par M. d'Osmond, évêque de Nancy, à l'impératrice Joséphine, qui lui fit une pension, en attendant qu'elle pût se placer comme *dame* à la maison d'Économie, qu'on organisait alors. Mais mademoiselle Petit-Pain était destinée à un autre avenir: A vingt ans, elle épousa un ancien administrateur des vivres, M. Voïart, veuf et père de deux enfants, dont l'un, mademoiselle Amable Voïart, devait être un jour madame Tastu.

Retirée à Choisy-le-Roi dès la première année de son mariage, madame Voïart consacra son temps à l'éducation de sa tille adoptive et à l'étude de la littérature, vers laquelle elle se sentait entraînée par un goût très-vif. C'était une vocation bien réelle, sans aucun mélange d'ambition ni de gloriole, car la jeune femme se refusa longtemps d'abord à publier ses essais littéraires; et lorsque enfin elle dut céder aux sollicitations devenues trop instantes des rares personnes qui avaient pu apprécier son talent si modeste, elle chercha dans l'anonymat une sorte de refuge contre la publicité dont ses premières productions allaient courir les chances.

On doit à madame Voïart, entre autres choses *La Vierge d'Arduène*, tradition gauloise; *les Lettres sur les toilettes des femmes: des Essais sur la Danse antique: la Femme ou les Six Amours*, ouvrage distingué, en 1828, par l'Académie, comme utile aux mœurs, et couronné d'un prix Montyon; plusieurs traditions lorraines, publiées en deux volumes, sous les titres de; *Or, devinez, le Boisseau de Perles, le Poisson d'Avril*; des traductions assez nombreuses d'ouvrages anglais et allemands, sans parler de sa collaboration à divers recueils, journaux et revues, tels que *les Cent et Un, les Heures du Soir*, etc.

Le talent de madame Voïart n'est pas toujours égal, tant s'en faut: parfois ses historiettes manquent d'invention, d'intérêt, son style est diffus, sans couleur; mais d'autres fois aussi elle raconte avec grâce, clarté et mouvement. Ce que nous aimons surtout dans sa manière, c'est la simplicité, la retenue, la décence d'allure, et l'absence absolue de cette choquante prétention qui gâte les ouvrages de plusieurs de nos dames écrivains. Par malheur, madame Voïart est trop insoucieuse des lois de la grammaire, et même, faut-il le dire? de l'orthographe et de la ponctuation. Cette négligence est poussée si loin, dans les traditions lorraines, par exemple, que l'ouvrage en devient presque inintelligible. Nous engageons madame Voïart à surveiller plus attentivement à l'avenir le travail de ses compositeurs, car il est impossible d'imputer à une personne qui a l'habitude de tenir une plume des fautes si fréquentes, des bévues aussi grossières.

MADAME TASTU.

Madame Tastu s'appelait, avant son mariage, mademoiselle Amable Voïart. Sa mère, sœur du ministre Bouchotte, la laissa orpheline à sept ans. Heureusement, quelques années plus tard, la seconde épouse de M. Voïart venait comme nous l'avons dit, consacrer à la jeune fille tous les soins qu'on peut attendre d'une véritable mère. Mademoiselle Amable Voïart fut très-précoce: des l'âge de neuf ans, elle s'exerçait déjà à rimer, et elle avait à peine dix-sept ans lorsque *le Mercure* publia une idylle anonyme qui lui avait été surprise, et qui fut remarquée par madame de Genlis, par MM. de Ségur, Tissot et de Jouy.

En 1816, elle épousa M. Testu, qui encouragea de tout son pouvoir le développement du talent qui s'annonçait chez sa femme. A partir de 1820, madame Tastu envoya successivement aux concours de l'académie des jeux floraux quatre pièces de vers: *la Veille de Noël, l'Étoile et la Lyre, le Retour à la Chapelle et le Dernier Jour de l'Année*, qui obtinrent les honneurs du lis d'argent, de l'amarante d'or et du souci d'argent. En 1821, elle publia sa

Chevalerie française, volume de prose mêlée de romances où elle essayait de décrire la vie des Chevaliers d'autrefois; en 1826, elle recueillit en un volume les poésies qu'elle avait composées depuis son mariage; en 1829 elle entreprenait la tâche un peu rude, pour une femme surtout, de résumer, dans ses *Chroniques de France* (1 vol. de vers in-8^o) la physionomie de cinq siècles de notre histoire; en 1835, un nouveau volume paraissait sous le titre de *Poésies nouvelles*. Outre ces ouvrages, madame Tastu a encore produit deux volumes de nouvelles en prose, plusieurs livres d'éducation et plusieurs traductions, parmi lesquels nous citerons un *Cours d'Histoire de France; l'Éducation maternelle; la Suite d'une Fanide*, ouvrage commencé par madame Guizot, et une traduction de Robinson, accompagnée d'une notice sur Daniel Defoe. Pour n'omettre aucun des titres de madame Tastu, nous devons ajouter à l'énumération de ses triomphes académiques le prix décerné par l'Académie française à son éloge du madame de Sévigné.

Madame Tastu n'est pas une femme supérieure, sans doute; mais quand nous lui auront reproché la manie raisonneuse par laquelle elle s'est laissé égarer dans une nouvelle intitulée *Fabien le Rêveur*, l'érudition en matière d'économie politique et de philosophie dont elle fait étalage dans le même opuscule, nous pourrions dire que c'est une femme d'un talent simple, vrai, chaste et châtié. Peu de femmes écrivent avec autant de pureté et de lucidité qu'elle notre langue; bien peu surtout oublient aussi rarement qu'elle leur sexe quand elles écrivent. Aux yeux de madame Tastu, la littérature doit être, pour une femme, un passe-temps et non une carrière, un délassement et non une occupation exclusive. Elle parle des devoirs imposés à son sexe avec une modestie qui lui ferait trouver grâce devant le juge le plus sévère:

As-tu réglé dans ton modeste empire
Tous les travaux, les repas, les loisirs,
Tu peux alors accorder à la lyre
Quelques instants ravis à tes plaisirs.

Nous ne doutons pas que, malgré la fécondité de sa plume, madame Tastu soit toujours restée fidèle à ce principe de sagesse et de bonté, dont l'observation est le litre le plus honorable d'une femme.

Pour donner une idée de la manière large, vigoureuse et sévère dont madame Tastu sait quelquefois se servir d'une plume, nous extrairons de son étude sur *le Dante* les quelques vers suivants, où elle essaie d'esquisser le portrait du poète:

Que vois-je là?... C'est lui! sa taille haute et droite
Dessine sa maigreur sous une robe étroite;
Narguant de sa roideur nos tissus assouplis,
De ses épaules tombe une chape à longs plis;
Du chaperon pendant sa tête enveloppée
S'incline quelque peu, grave et préoccupée
Et sur son front se courbe un laurier desséché,
Que le feu de l'abîme a peut-être touché.
Lent et fier dans son geste, et calme dans sa
pose...
Le repos du lion, alors qu'il se repose.

Madame Tastu est un de ces écrivains heureux qu'on aime sans les connaître autrement que par leurs écrits. Elle est de ces écrivains que le respect d'eux-mêmes et de leur public n'abandonne jamais, et dont les livres, intéressants pour tous les âges, peuvent passer des mains de l'adolescent à celles de la jeune fille, sans que le père ou la mère de famille aient à exercer sur ces livres d'autre contrôle que la vérification du nom d'auteur. Dans tout ce qui émane de la plume de madame Tastu, il y a de la décence, du cœur, de la sagesse, du bon goût, une douce et simple philosophie, le reflet d'une belle âme, pour résumer notre sentiment en un mot. Il n'y aurait jamais trop d'écrivains,--hommes ou femmes,--si l'on pouvait dire avec vérité, de chacun d'eux, ce que nous sommes heureux de pouvoir dire ici de madame Tastu.

MADAME ANCELOT.

Pour apprécier le mérite de madame Ancelot, il nous suffira de prendre au hasard, dans ses œuvres, les deux volumes de prose qu'elle a intitulés *Gabrielle*. Ce roman, dont la fable n'est pas embarrassée de l'attirail compliqué de faits et d'incidents, ressource ordinaire des écrivains qui n'ont guère de ressources en eux-mêmes, attache à la fois l'esprit et le cœur, et atteste chez l'auteur un véritable talent d'observation. Le drame est tout intérieur; il se

passé dans les profondeurs de l'âme des personnages mis en scène, au lieu d'éclater en faits tumultueux. Madame Ancelot n'a cherché l'intérêt que dans le développement de certains caractères qu'on peut considérer comme des types sociaux, et elle y a réussi. Ce genre de composition littéraire est un des plus difficiles, mais aussi des plus glorieux: car, cherchant toujours certains côtés de la nature humaine, il ne procure jamais un plaisir à l'esprit sans lui apporter un enseignement. Il y a dans le roman de *Gabrielle* de la sensibilité sans fadeur, de la force sans roideur et sans prétentions masculine. Le style en est large, coloré, vigoureux et pur, dernière qualité que nous ne devons pas oublier de constater chez toutes les dames écrivains en qui elle se rencontre.

Madame Ancelot a beaucoup écrit pour le théâtre, quoique ce genre, à notre sens, convienne bien moins que le roman à la nature de son talent. Ce n'est pas sa comédie de *Marie*, par exemple, qui, malgré l'accueil bienveillant qu'elle a reçu du public sur la scène du Théâtre-Français, pourrait constituer en faveur de madame Ancelot un titre littéraire bien sérieux. Cette pièce, vulgaire de conception, languissante d'allure et pâle de style, n'a guère d'autre mérite que celui de l'intention généreuse qui l'a inspirée, car, sous le fallacieux prétexte d'amuser le public avec une comédie, Madame Ancelot ne s'est proposé évidemment que de prêcher aux femmes dévouement sous trois aspects: le dévouement de la fille, de l'épouse et de la mère.

Ce n'est pas non plus *Madame Roland, drame historique, en trois actes, mêlé de chant*, qui pourrait classer son auteur parmi les dramaturges dont les noms méritent d'être cités. Ce drame historique mêlé de chant, ragoût assez bizarre, on doit le pressentir au titre seul, et servi, on ne sait trop pourquoi, aux habitués du Vaudeville, est moins un drame qu'une pastorale assez froide, assez embrouillée, et, de plus, fort maussade, puisque la scène, au lieu d'être un joli coin de paysage, est une odieuse et froide prison. Si cependant on s'obstinait à voir dans *Madame Roland* un drame, persuadé qu'il est des œuvres sans caractère et sans portée, que la critique doit avoir hâte d'oublier, nous aimerions mieux n'en pas parler du tout que de dire, même sommairement, notre opinion sur ce drame, où il n'y a rien à noter qu'une action diffuse, une trame bien lâche, beaucoup d'in vraisemblance, peu ou pas d'intérêt, et une pauvreté d'idées en rapport avec la vulgarité du style.

Il faut donc oublier les drames de Madame Ancelot, pour ne considérer que ses livres; ou, si l'on ne peut pas tout à fait les oublier, il faut, par exemple, se dédommager de la lecture de *Madame Roland* par celle de *Gabrielle*. Mais si les œuvres de madame Ancelot ne sont pas toutes également intéressantes au point de vue littéraire, elles sont toutes également respectables par la noblesse de leurs tendances et la pureté des sources de leur inspiration. Nul écrivain n'a un sentiment plus vif que madame Ancelot de l'honnête, du bien et du beau. Cette gloire est, à nos yeux, la première de toutes, et il nous semble que l'indulgence est facile pour les peccadilles d'esprit de ceux dont le cœur ne faiblit jamais.

MADAME CHARLES REYBAUD

Les principaux ouvrages de madame Charles Reybaud ne forment pas moins de trente ou quarante volumes que nous n'avons pas, Dieu merci, la prétention d'analyser en quelques lignes, et auxquels nous renvoyons purement et simplement nos lecteurs, qui seront beaucoup plus heureux de les juger par eux-mêmes que d'avoir à subir notre appréciation.

Nous leur dirons seulement, à titre d'encouragement, en supposant qu'il soit besoin de courage pour aller au-devant d'un plaisir, que madame Reybaud saura les émouvoir, avec une petite historiette toute simple, autant que d'autres pourraient le faire avec les plus grandes et des plus dramatiques aventures; qu'elle suspendra à son récit rapide, plus de chaleur et de vie, l'attention des plus rebelles, qui, bon gré mal gré, seront entraînés à la suivre avec un intérêt croissant, depuis l'exposition du chaque fable jusqu'à sa dernière péripétie; nous leur dirons que madame Reybaud sait aussi bien écrire que bien penser; qu'elle unit l'exquise sensibilité de la femme à la touche vigoureuse, au dessin ferme et net d'une main d'homme habile; enfin, nous ajouterons que nous ne voulons pas déflorer, par une sèche dissection des œuvres de cette artiste, les poétiques parfums qu'elles exhalent et que nous convions nos lecteurs à respirer.

Exposition des produits de l'Horticulture.

A L'ORANGERIE DE LA CHAMBRE DES PAIRS.

L'impulsion donnée au goût des fleurs par l'exemple de nos voisins les Anglais et les Belges a fait faire à nos horticulteurs de rapides progrès; chaque année, les expositions publiques, offertes aux Parisiens par les deux sociétés spécialement occupées de propager le culte de Fore et de Pomone, sont plus brillantes, plus riches et plus fréquentées de la foule; chaque année, le nombre des récompensés s'accroît dans la même proportion.

L'exposition de 1844 témoigne principalement du zèle des dames pour l'horticulture. Déjà l'année dernière madame la duchesse d'Orléans avait fondé une médaille d'or de la valeur de 200 francs pour celui des exposants qui ne serait jugé le plus digne par le jury; cette année, outre cette médaille justement enviée et vivement disputée par les concurrents, le jury avait à en distribuer trois autres semblable, offertes, l'une par madame la princesse Adélaïde, les autres par les dames patronnesses de l'horticulture.

Les dames les plus haut placées de l'élite du monde parisien ont eu l'heureuse idée de se constituer en société pour patronner l'horticulture; cette réunion, qui doit exercer sur le progrès de l'horticulture une si salutaire influence, est présidée par madame l'amirale baronne de Mackau; elle a pour secrétaire madame la comtesse de Meulan; ces dames, ainsi que madame la duchesse Decazes, ont bien voulu honorer et embellir de leur présence la distribution des médailles faite aux horticulteurs dans une séance solennelle qui a clos l'exposition.

Il faudrait un volume pour énumérer les milliers de plantes réunies dans l'orangerie du Luxembourg pendant les quatre jours de l'exposition. Les roses ont eu les honneurs de cette solennité. La reine des fleurs y était représentée par des collections dont le nombre, d'après le programme, ne pouvait être moindre de 200. Nous avons représenté la disposition du lot de roses exposé par M. Laflay, de Ville-d'Avray; la plus belle de ses roses nouvellement obtenue de semis, a reçu du jury le nom de la princesse Joinville. Une autre rose, non moins jolie, également nouvelle et inédite, a reçu du jury le nom de madame Adélaïde.

L'un des lots les plus remarquables de l'exposition est celui de M. Lemon, formé de nombreuses variétés d'iris, obtenues de semis, couronnées par un bouquet échantillon yucca gloriosa. Toutes ces plantes joignent à leur mérite réel, résultant de leurs formes gracieuses et de leurs riches couleurs, l'avantage de végéter en pleine terre sous notre climat, et de ne pas dépasser, par leur prix modéré, le budget du simple amateur le moins favorisé de la fortune.

Les riches, pour qui les considérations d'argent ne sont point un obstacle, pouvaient admirer à l'exposition les brillantes orchidées de MM. Morel, Cels et Lhomme. Ces végétaux, aux formes bizarres, à l'odeur enivrante analogue à celle de la vanille, ne peuvent fleurir que sous l'empire d'une température élevée, au sein d'une atmosphère à la fois humide et chaude. Ce sont de belles étrangères que tout le monde ne peut pas se permettre d'héberger; elles ne peuvent accepter chez nous l'hospitalité que dans les serres préparées exprès pour les recevoir.

La partie utile de l'exposition, celle qui produit de quoi satisfaire à la fois la vue, l'odorat et le goût, n'était pas la moins remarquable. La foule des visiteurs portait envie à M. de Rothschild, dont le jardinier, l'un de nos plus habiles praticiens, M. Grison, avait exposé une corbeille de fruits forcés, prunes, pêches, raisins, capable de faire commettre à un saint le péché d'envie, tant ils étaient appétissants. Et quel anachorète aurait pu voir et sentir, sans être tenté d'y goûter, ces ananas monstres, exposés par M. Bergmann, fruits parfaits dont l'odeur suave embaumait toute la salle?

Les objets d'art relatifs à l'horticulture avaient aussi leur part; rien de plus gracieux et de plus varié que les vases en terre cuite de M. Follet, véritables objets d'art, du dessin le plus correct et du goût le plus délicat.

Les fleurs artificielles luttent hardiment avec les fleurs naturelles, et les affrontaient côte à côte. A moins d'être prévenu, il était impossible de distinguer, des admirables pivoines naturelles exposées par M. Modeste Guérin, les pivoines artificielles de MM. Royer et Grobety. Les mêmes artistes, dont le public connaît le bel établissement sur le boulevard Montmartre, avaient exposé la branche de paulownia impérialis représentée par un de nos dessins. Le jury a justement récompensé d'une médaille ces imitations si parfaites de ce que le règne végétal offre de plus difficile à reproduire. On sait que le paulownia impérialis, propagé par les soins de M. Neumann, chef des terres au Jardin des Plantes,



Société royale d'Horticulture.--Prix pour la plus belle rose obtenue de semis: M. LaTay. --Paulownia impérialis, floraison de 1844: Noyer et Groberty.

est désormais acquis à notre climat. C'est le seul arbre d'ornement de pleine terre qui donne des fleurs franchement bleues, de nuance améthyste; ces fleurs exhalent une odeur suave qui en double le prix. Essayer d'imiter une telle fleur, c'était une témérité; le succès n'en est que plus honorable.

Des discours à la fois intéressants et concis ont terminé la solennité de l'exposition. M. Héricart de Thury, avec cet à-propos que peu de gens possèdent au même degré que lui, a su trouver des paroles à la fois flatteuses et vraies d'encouragement et d'éloges pour chacun des heureux vainqueurs auxquels il remettait des médailles au nom de la société royale d'horticulture, heureuse de l'avoir pour président.

Nous osons prédire à nos lecteurs pour l'année prochaine de nouvelles merveilles; car, si bien des progrès ont été accomplis, beaucoup d'autres restent encore à accomplir, et nos horticulteurs, jaloux de l'honneur national, redoublent chaque année de zèle et d'efforts; les lauriers des horticulteurs anglais et belges les empêchent de dormir.

Exposition des Objets d'Art destinés à la Loterie de l'Œuvre du Mont-Carmel, dans le palais du Luxembourg.

A Dieu ne plaise que nous mêlions notre voix à celles des gens qui, désespérant de l'avenir, s'en vont partout criant que les idées généreuses n'ont plus cours dans le monde, et même qu'elles n'y peuvent plus naître. Avouant que les grandes œuvres sont rares, nous n'en sommes pas moins disposé à reconnaître que la foi n'est pas éteinte, et que parfois d'admirables dévouements se font jour à travers l'égoïsme ou la corruption. La France, principalement, a droit de revendiquer sa place parmi les nations qui travaillent pour le bien-être commun; les gouvernements étrangers peuvent l'aimer peu, les peuples l'honorent, et cela lui suffit.

C'est à la France que l'Europe doit, en réalité, l'œuvre du Mont-Carmel.

Il est impossible que vous n'ayez pas rencontré sur votre route le frère Charles, un homme jeune encore, portant une longue barbe brune, revêtu d'une robe de bure, marchant droit à son but, pour aller faire la quête au profit du Mont-Carmel. Une œuvre de religion, et surtout de charité, a été fondée par lui et par le frère Jean-Baptiste sur les hauteurs de la montagne sainte. Dès l'année



Société royale d'horticulture.--Yucca à feuille d'aloès, environne d'iris variés: M. Loman, jardinier fleuriste.

1826, grâce aux soins du général Guilleminot, ambassadeur français à Constantinople, a eu lieu le rétablissement du couvent et hospice qui doivent servir de refuge aux voyageurs en Orient. A l'heure qu'il est, un firman de l'empereur de Turquie a assuré aux religieux français la propriété du Mont-Carmel; les murailles du couvent ont été, relevées; mais le bâtiment n'a pas de toiture, mais il manque un grand mur d'enceinte qui le défende contre les Arabes.



Vue de l'Hospice du Mont-Carmel.

Dans une notice où il explique la situation des carmélites, M. Alexandre Dumas a dit: «Déjà le général de l'ordre des Carmes, qui est à Rome, avait voulu, par discrétion, renoncer à de nouvelles quêtes, il craignait, dans une lettre que nous avons lue, *d'éprouver trop et trop de fois la charité des chrétiens, et surtout celle de la France.* Le général comte de Fernig et le baron Taylor, qui savent que la France, par les idées et par les bienfaits, est la nourrice du genre humain, ont rassuré le bon père; et le frère Charles, bien sûr de n'être pas importun, a repris le bâton du frère Jean-Baptiste; il a passé les Alpes, et c'est lui que vous avez vu cet hiver à Paris, partout et chez tous.»

C'était un nouvel appel fait à la France, et il faut proclamer bien haut l'empressement avec lequel les littérateurs et les artistes ont concouru à cette œuvre généreuse. Les uns ont envoyé des manuscrits, ou des poésies inédites, ou des exemplaires de leurs ouvrages; les autres ont envoyé des peintures, des sculptures, des dessins, des gravures, des lithographies. De telle sorte qu'aujourd'hui, dans une salle de palais de la chambre des pairs, sont exposés tous les envois destinés à l'œuvre du Mont-Carmel, qu'une loterie aura lieu, et que de charmantes compositions échoiront aux gagnants. Sur dix billets, un lot sortira: nous ne dirons donc pas qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Nous n'avons pas manqué d'aller visiter l'exposition publique des objets donnés en prime par les artistes et les littérateurs français. Les noms de MM. H. Vernet, Ingres, Scheffer, Léon Cogniet, Dauzats, Odier, de Chacaton, Diaz, etc., nous étaient un sûr garant de l'importance de cette exposition, qui a été arrangée par les soins de MM. de Xanteuil, Charles de Tournemine, membres du comité de l'œuvre du Mont-Carmel, et de M. Chazal, le célèbre peintre de fleurs.

M. Philippoteaux a envoyé *deux arabes* peints avec son habileté accoutumée; M. Léon Cogniet, qui n'a jamais voyagé dans le pays, a donné *une Petite Femme arabe* dont la couleur est excellente, et qui étonne par la vérité du costume et de l'expression qu'on remarque dans la figure. Le frère Charles ne se lassait pas d'en faire l'éloge, et qui plus que lui, voyageur intrépide, peut dire si l'œuvre de M. L. Cogniet est vraie et consciencieuse? Même observation à l'égard d'un petit tableau arabe, par M. de Chacaton. Il est composé d'une façon charmante, et va de pair avec ceux que cet artiste a envoyés au salon du Louvre cette année. Inutile de dire que les toiles de MM. Dauzats et Mayer ont de la valeur. Ces deux artistes ont vu l'Orient; l'exécution seule aurait pu leur manquer, et ils la possèdent à un degré éminent.

Le dessin fort habilement fait a été composé tout exprès par M. Jollivet; c'est une allégorie sur le rétablissement du *Mont-Carmel*. L'art et la littérature couvrent d'un manteau protecteur le temple de l'hospitalité relevé par les mains pieuses des frères carmélites. Le dessin de M. Jollivet est d'une heureuse inspiration. Il était impossible de mieux personnifier l'œuvre qu'il ne l'a fait.

M. Horace Vernet, le grand artiste, a voulu contribuer puissamment à la

loterie, et son tableau, quoique étant d'une petite dimension, a une valeur considérable par la manière dont il est composé. Ce sont les *Lamentations de Jérémie*. Ce sujet, si souvent traité, aurait pu être un écueil, même pour le talent éprouvé de M. Horace Vernet. *Les Lamentations de Jérémie* font honneur à l'artiste. La composition est simple et large; le tableau a du fini et de l'exécution. Combien de billets de loterie fera prendre la toile de M. Horace Vernet! Rarement son pinceau a mieux rendu sa pensée.

Le beau dessin à la plume, que M. Ingres a fait sortir de ses cartons pour en doter l'œuvre, n'est pas non plus le moindre objet d'art que contienne la collection. Le style sévère de l'auteur de l'*Apothéose d'Homère* s'y révèle largement.

L'*Apparition de Béatrix au Dante* a été parfaitement comprise et exécutée avec talent par M. Henri Delaborde. Il y a dans ce joli tableau de l'harmonie et une certaine teinte radieuse qui va bien au sujet.



Femme arabe, tableau par M. Cogniet.

Nous nous rappelons avoir vu un dessin de ce tableau dans le Salon de 1840, publié par Challamel.--Le tableau envoyé par M. Odier est le plus grand de tous; il représente une scène dramatique dont le sujet nous échappe, et que le peintre a traité avec son énergie et son talent accoutumés.

Nous avons remarqué une excellente vue du Mont-Carmel, d'après une épreuve au daguerréotype, et nous la reproduisons pour que nos lecteurs aient sous les yeux le lieu même où s'élèvent le temple et l'hospice. Il n'est pas besoin de garantir l'exactitude de cette vue, car on sait à quoi s'en tenir à cet égard sur le daguerréotype. Le mont Carmel est situé entre Tyr et Césarée, séparé par un golfe de Saint-Jean-d'Acre, placé à deux journées de Jérusalem et à cinq heures de distance de Nazareth. A l'ouest, la mer baigne ses pieds, sorte de promontoire que le voyageur aperçoit avec bonheur.

Le frère Jean-Baptiste a gravi la montagne pour dessiner les plans du monastère, dont le devis atteignait le chiffre de 350,000 fr.



Allégorie sur le rétablissement du Mont-Carmel, par M. Jollivet.

Une charmante aquarelle de M. Raffet représente un épisode de notre guerre d'Afrique;--un paysage de M. Murilliat malheureusement n'est pas assez terminé;--M. Auguste Hesse a envoyé une très-remarquable composition religieuse;--M. Godin a envoyé une de ses meilleures petites marines, ainsi que M. Eugène Isabey; M. A. Delacroix s'est distingué; jamais il n'avait été plus coloriste que dans son envoi à l'œuvre du Mont-Carmel;--le tableau de M. Blondel est estimable;--M. Joseph Thierry a peint un paysage dont l'effet est saisissant;--M. Lapito a fait choix d'une jolie étude;--M. Charlet a donné un dessin à la mine de plomb, dont le sujet est plein d'esprit; sa petite composition a une vérité charmante;--M. Brascassat n'est pas resté au-dessous de lui même.--Enfin, nous devons de sincères éloges à MM. Henri Scheffer, Diaz, Jules Coignet, etc. Le moyen d'être sévère, d'ailleurs, quand l'intention est si louable, et quand chacun fait preuve de tant de bonne volonté!

Pour la sculpture, elle est représentée à cette intéressante exposition par des œuvres de M. David (d'Angers), de M. Pradier, de M. Dumont, de M. de Nanteuil, de MM. Dantan aîné et jeune. Des statues, des bustes, des statuette en marbre ou en plâtre, attirent les regards des curieux. Certainement, il s'agit déjà d'un véritable musée, et il «mérite d'être vu», comme dit la phrase consacrée.

Voilà quelle a été la part prise à l'œuvre du Mont-Carmel par l'élite de nos artistes. La littérature, on le pense bien, ne devait pas s'abstenir, ni rester en arrière, seulement sa participation est moins apparente.

M. Alexandre Dumas a envoyé le *Manuscrit de Fernande*, roman en trois volumes;--M. Alfred de Vigny a fait précéder plusieurs volumes de ses œuvres de quelques pages inédites et manuscrites;--M. V. Hugo a donné nu exemplaire de sa *Notre-Dame de Paris*, avec une lettre au frère Charles;--M. Émile Deschamps a procédé de même; une page de ce charmant poète orne sa traduction de *Macbeth*.

--Enfin, nous avons remarqué les noms de MM. de Lamartine, Alexandre Soumet, Roger de Beauvoir, Léon Gozlan, Altaroche, Augustin Challamel, Adolphe Dumas, Jules Lacroix, Wilhem Témat, Ponjoulat, Raoul-Rochette, etc. La Société des gens de lettres a prêté presque tout entière son concours à

l'œuvre du Mont-Carmel.

Plusieurs lettres autographes de Napoléon et de Lucien Bonaparte forment des lots importants, et quelques autres curiosités intéressantes ornent cette exposition improvisée.

Les musiciens n'ont pas fait défaut. M. Spontini a composé, tout exprès pour l'œuvre, un cantique dont les paroles sont de M. Adolphe Dumas. Il a donné, en outre, ses partitions de *Fernand Cortez*, de *la Vestale*, de *Olympie*, avec autant de dédicaces écrites de sa main. M. Donizetti a envoyé un morceau de musique religieuse, morceau entièrement inédit et manuscrit; MM. Carafa, Haley, Pauseron, etc., ont contribué avec empressement à la bonne œuvre du frère Charles. Mais, hélas! nous n'avons pas trouvé là, jusqu'à présent, une note de Rossini, de Meyerbeer ou d'Auber. Espérons que, dans quelques jours, cette lacune aura été comblée.

Nous avons certainement oublié bien des noms, et, à vrai dire, nous n'avons donné qu'une idée bien imparfaite de l'exposition pour la loterie du Mont-Carmel; notre but était, avant tout, d'appeler l'attention du public sur ce point, et de faire comprendre à tous les artistes, à tous les écrivains, à tous les hommes de pensée, combien il leur importe de ne pas rester en arrière, lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi grande et aussi généreuse que celle dont nous venons de parler. Disons avec un voyageur;

«Que tous ceux qui ont parcouru l'Orient viennent en aide au frère Charles! Il est impossible d'avoir passé au milieu de ses populations chrétiennes, d'avoir entendu leurs vœux, examiné les rivalités qui se les disputent, sans comprendre la nature et la portée du coup qui vient de nous être adressé dans ce qu'il y a de plus français en Syrie.» Ajoutons que, plus les chrétiens sont menacés en Asie, plus le temple et l'hospice du Mont-Carmel acquièrent d'importance. C'est un port où ils se reposeront en sûreté, où des mains amies fermeront leurs blessures, où les persécutions des musulmans s'arrêteront infailliblement.



Jérémie, tableau par M. Horace Vernet.

Les frères Jean-Baptiste et Charles sont satisfaits, et c'est en leur nom que nous remercions tous ceux qui ont coopéré à la grande œuvre. Dans le principe, l'exposition des lots envoyés au comité devait avoir lieu au couvent des carmélites; mais le nombre des envois a été si considérable, que force a été de changer de local. Une salle basse du palais du Luxembourg a été accordée aux demandes du comité.

En quittant la France, le frère Charles demeurera convaincu de cette vérité, qu'il s'y trouve encore des âmes généreuses et accessibles aux nobles idées. La plupart des hommes intelligents de l'époque l'ont accueilli avec bienveillance, avec empressement, avec une joie sincère. Grâce au dévouement

des carmélites, l'hospice et le temple ne tarderont pas à ouvrir leurs portes à nos pèlerins, à nos compatriotes, épars dans les échelles du Levant, à nos voyageurs, à nos malades, à nos morts; notre sollicitude aura sa récompense, car chacun d'eux, en touchant ce sol hospitalier, bénira la France ou priera pour elle.

Bulletin bibliographique.

L'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons; par M. CH. WEISS, professeur d'histoire au collège royal de Bourbon.--Paris, 1844. Hachette. 2 vol. in-8. 12 fr.

A son avènement au trône, Philippe II était le souverain le plus puissant de la

chrétienté. Maître des plus belles contrées des deux mondes, il disait avec raison que le soleil ne se couchait jamais dans ses États. Partout ailleurs régnait la discorde et l'anarchie. Unie et forte pendant que tout se divisait et déclinait autour d'elle, l'Espagne s'éleva rapidement au rang de puissance prépondérante. Si elle dominait au dehors par ses armes, elle était florissante à l'intérieur par son agriculture, son industrie et son commerce; elle l'emportait enfin sur tous les autres peuples par sa supériorité dans les arts et dans la littérature. Aussi, à contempler la puissance, la prospérité et les chefs-d'œuvres artistiques et littéraires de l'Espagne au seizième siècle, on conçoit qu'un seul homme ait pu menacer la liberté du monde, et ce rêve de monarchie universelle, qu'on prête au fils de Charles-Quint, paraît autre chose qu'une vaine chimère inventée par la peur et propagée par la crédulité.

Dépendant la monarchie espagnole déclina sous le règne de Philippe II; elle continua de déchoir sous les règnes désastreux de ses successeurs, et à la fin du dix-septième siècle, elle se trouva réduite au rang de puissance secondaire. Après avoir dominé en Europe par la supériorité de la force, de la richesse et de l'intelligence, elle fut dominée à son tour par la France, l'Angleterre et la Hollande, qui n'attendaient plus que la mort un prince débile pour la démembler et pour se partager ses dépouilles.

Quelles sont les causes de cet abaissement de l'Espagne, et comment peut-elle remonter au rang qu'elle occupait autrefois parmi les nations? Tel est le double problème que M. Weiss a essayé de résoudre. Pour y parvenir, il s'est d'abord proposé d'apprécier le système politique de Philippe II et de ses successeurs, d'en faire ressortir les conséquences fatales, en recherchant les principaux faits qui expliquent la décadence progressive de l'Espagne aux seizième et dix-septième siècles, d'examiner ensuite le système nouveau suivi par les Bourbons, de constater les réformes qu'ils ont réalisées jusqu'à ce jour, et de montrer ainsi, par des preuves irrécusables, que ce royaume est en voie de progrès et qu'un brillant avenir lui est peut-être encore réservé.

M. Weiss a divisé son ouvrage en trois parties. La première, intitulée *des Causes de la Décadence politique de l'Espagne*, comprend les règnes de Philippe II, de Philippe III, de Philippe IV et de Charles II. Elle s'arrête à l'avènement de la maison de Bourbon. M. Weiss nous montre l'Espagne tombée si bas qu'elle ne pouvait être sauvée que par une dynastie nouvelle. «Charles-Quint, a dit M. Mignet, avait été général et roi, Philippe II n'avait été que roi, Philippe III et Philippe IV n'avaient pas même été rois. Charles II ne fut pas même homme.»

Les deuxième et troisième parties nous font connaître les causes de la décadence de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la littérature et des arts.

Dans son introduction, M. Weiss avait tracé un tableau animé de la grandeur de l'Espagne à l'avènement de Philippe II, et de sa décadence sous le règne de Charles II. Sa conclusion a pour but d'énumérer les réformes réalisées par les Bourbons d'Espagne jusqu'au règne de Marie-Christine, M. Weiss pense que l'Espagne n'a pas eu lieu de se repentir d'avoir confié ses destinées aux Bourbons. Un coup d'œil rapide jeté sur l'administration des princes de cette race suffit, selon lui, pour prouver que les descendants de Louis XIV n'ont pas failli à leur mission, qu'ils ont détruit le plus grand nombre des abus qui s'étaient introduits sous le gouvernement autrichien, et qu'ils n'ont pas souffert que l'Espagne restât stationnaire au milieu des autres nations. M. Weiss conclut en ces termes son dernier chapitre: «Un esprit plus libéral, une politique plus sage et plus conforme aux véritables intérêts de la nation, la réorganisation des armées de terre et de mer, de puissants encouragements donnés à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, la renaissance de la littérature et de l'art, voilà ce que l'Espagne doit aux Bourbons. Toutefois les changements dus à leur influence ne furent pas complets. Bien des améliorations, bien des réformes se sont arrêtées à la surface du pays et n'ont pas pénétré dans ses entrailles. La dynastie française a rencontré des obstacles trop puissants et des préjugés trop enracinés. Il fallait les affaiblir, avant de les attaquer de front, pour les vaincre et pour les détruire. Une œuvre si difficile ne pouvait être accomplie dans l'espace d'un siècle; mais ce sera toujours un titre de gloire pour la France de l'avoir entreprise; il appartient au peuple espagnol de la poursuivre.

Cet ouvrage remarquable devrait un succès assuré à la nature de son sujet et au talent de son auteur, alors même qu'il ne se recommanderait pas à d'autres titres à l'attention du monde savant. Mais il contient une foule de renseignements curieux puisés à des sources inédites. Ainsi M. Weiss a consulté le premier, et avec profit, les dépêchés des ambassadeurs de France en Espagne pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, les rapports adressés à Richelieu par le consul de France à Dantzick, et qui jettent un jour

tout nouveau sur les relations de Philippe II avec le Danemark, la Suède et la Pologne, une partie de la correspondance du comte de la Vauguyon; enfin, des manuscrits de Denys Godefroi, conservés à la bibliothèque de l'Institut, et des papiers de Simancas transportés à Paris sous l'empire, et dont une partie a été déposée aux archives du royaume.

Prosodie de l'École moderne; par M. WILHEM TENINT; précédée d'une lettre à l'auteur, par M. VICTOR HUGO, et d'une préface d'ÉMILE DESCHAMPS.--Paris, 1844. *Didier*. 1 vol. in-18. 3 fr. 50.

«Jamais les idées n'ont été en meilleur état qu'aujourd'hui. Tous les esprits élevés, honnêtes et droits marchent au même but. La pensée, assurée à l'avenir, conquiert de plus en plus le présent. La grande révolution des idées s'accomplit, aussi irrésistible que la révolution des faits et des mœurs, mais plus pacifique. Les petits esprits seulement criaient de retourner en arrière, c'est la loi; ils la suivent, laissons-les faire. Tout va bien. Continuez, vous, monsieur, de marcher en avant, avec tout ce qui est noble et généreux, avec tout ce qui est jeune et vivant. Nous serons tous avec vous du cœur et de l'esprit.»

Ainsi donc, M. Victor Hugo nous l'annonce solennellement, ne voulons-nous pas être des esprits vils, bas, malhonnêtes, faux, petits, mesquins, vieux et mort, nous devons courir au même but que lui et que M. Wilhem Tenint. «Tout ce qui est noble et généreux, tout ce qui est jeune et vivant; tout ce qui est élevé, grand, honnête et droit, marche avec eux.» Tant pis pour nous si nous nous fourvoyons, nous sommes avertis. Nous hésitons d'autant moins à nous rendre dignes aujourd'hui de toutes ces glorieuses épithètes, qu'en suivant M. Wilhem Tenint dans sa *Prosodie*, nous sommes sûrs de n'y rencontrer que d'utiles vérités, dont nous ne contestons pas la valeur. «Grand service et grand progrès,» comme dit encore M. Victor Hugo.

Que nous apprend en effet M. Wilhem Tenint? D'abord il passe en revue les différentes espèces de vers, depuis celui de un pied:

Fort
Belle
Elle
Dort.

jusqu'à celui de treize pieds:

Jetons nos chapeaux et coiffons-nous de nos
serviettes,
Et tambourinons de nos couteaux sur nos
assiettes
Que je sois perclus alors que je ne boirai plus!

Puis, cet examen achevé, il consacre à la rime, à l'enjambement et à l'inversion, les deux chapitres les plus remarquables des de sa *Prosodie*. M. Wilhem Tenint pose en principe que la rime pour être bonne doit être riche. «La rime riche consiste, dit-il, dans la parfaite conformité de la dernière syllabe pour le vers masculin, et des deux dernières, en comptant la syllabe sourde, pour le vers féminin: et comme la rime est pour nous une beauté toute musicale, nous n'entendons pas parler de la simple conformité des lettres; l'école nouvelle exige avant tout la conformité, la concordance exacte de son.» Sur ce point, nous partageons entièrement l'opinion de M Wilhem Tenint. *Fréquent* rime mieux avec *camp* qu'avec *prudent*; *beau* rime mieux avec *sabot* qu'avec *bateau*. En outre, plus la rime est sonore, meilleure elle est. Certains poètes ont trop souvent employé des rimes sourdes, de sorte que tout ce qu'il y a de musical dans la rime se trouvait perdu. Ainsi ces vers de Corneille:

Combien pour le répandre a-t-il formé de brigues,
Combien de fois changé de parti et de ligues!

Le dieu de Polyeucte et celui de Néarque,
De la terre et du ciel est l'absolu monarque.

sont bien supérieurs, sous le rapport de la rime, à ces vers de Racine:

A mes nobles projets je vois tout conspirer,
Il ne me reste plus qu'à vous les déclarer.

Il ne faut point douter, vous aimez, vous brûlez!
Vous périssez d'un mal que vous dissimulez.

M. Victor Hugo analyse ainsi le chapitre suivant, qui a pour titre *de l'inversion et de l'enjambement*: «Vous expliquez à tous ce que c'est que le vers moderne, ce fameux *vers brisé*, qu'on a pris pour la négation de l'art, et qui en est, au contraire, le complément. Le vers brisé a mille ressources, aussi a-t-il mille secrets. Vous indiquez les ressources au public, qui vous en saura gré, et vous trahissez les secrets des poètes, qui ne s'en fâcheront pas. Le vers brisé est un peu plus difficile à faire que l'autre vers; vous démontrez qu'il y a une foule de règles dans cette prétendue violation de la règle. Ce sont là, monsieur, les mystères de l'art; mais vous les connaissiez comme poète, avant de les expliquer comme prosodiste. Vous avez fait de beaux vers, et beaucoup, et souvent, et vous comprenez mieux que personne combien ce savant mécanisme du vers moderne peut contenir de pensée et d'inspiration. Le vers brisé est en particulier un besoin du drame; du moment où le naturel s'est fait jour dans le langage théâtral, il lui a fallu un vers qui pût se parler. Le vers brisé est admirablement fait pour recevoir la dose de prose que la poésie dramatique doit admettre. De là l'introduction de l'enjambement et la suppression de l'inversion, partout où elle n'est pas une grâce et une beauté. Ce sont là, monsieur, les vérités que vous avez comprises, celles-là et bien d'autres.»

Après quelques considérations brèves et sensées sur l'harmonie imitative et l'harmonie figurative, l'hiatus, les diphtongues, et le choix des mots. M. Wilhem Tenint explique et apprécie successivement les divers rythmes employés par les poètes tant anciens que modernes, l'ode, la ballade, le rondeau, le sonnet, le madrigal, etc. Il expose ensuite, ses idées personnelles sur les poèmes et les romans en vers, et il termine son livre par un chapitre intitulé *Inspiration et prosodie*. Selon lui, l'inspiration ne doit pas raisonner, mais il faut qu'elle sache. Or, il ne suffit pas aux jeunes poètes d'admirer pour savoir, il est nécessaire qu'on leur démontre. C'est pourquoi il a fait cette prosodie. Médité consciencieusement par les poètes présents et futurs, son livre aura certainement pour résultat d'*écraser dans leur œuf*, où ils sont tout prêts à célébrer, une foule innombrable de ces mauvais vers qui pullulent avec tant d'audace depuis quelques années. Que l'école moderne soit dans la pratique ce que M. Wilhem Tenint nous la représente et lui conseille d'être en théorie, et elle aura bientôt rallié à elle tout ce qui est noble, généreux, jeune, vivant, grand, honnête et droit.

Histoire des villes de France, avec une introduction générale pour chaque province, chroniques, traditions, légendes, institutions, coutumes, mœurs, statistiques locales; par M. ARISTIDE GUILBERT, et une société de membres de l'Institut, de savants, de magistrats, d'administrateurs et d'officiers généraux des armées de terre et de mer, 3 vol. grand in-8, ornés de 60 magnifiques gravures sur acier, des armes coloriées de villes et de provinces, et d'une carte générale de la France par provinces, 200 livraisons à 25 c.--Paris, 1844. *Fume, Perrotin et Fournier*, éditeurs.--(30 livraisons sont en vente.)

L' Histoire des villes de France que publié M. Aristide Guilbert n'est point une de ces spéculations plus ou moins honnêtes à laquelle quelque auteur connu du vulgaire coudent, moyennant une certaine somme, à prêter le secours de son nom, et qui doivent peut-être un demi succès d'argent aux annonces et aux réclames payées des éditeurs et à l'ingénuité trompée des souscripteurs. C'est un livre sérieux, consciencieusement rédigé par des écrivains du premier ordre, médité et préparé depuis plusieurs années. Les livraisons que nous avons sous les yeux justifient toute les espérances qu'avait fait concevoir l'idée mère et le titre de cette importante publication. Le premier volume comprendra la Bretagne, la Touraine, la Picardie, les trois évêchés, la Champagne, le Limousin et l'Auvergne. Les trente livraisons publiées contiennent déjà les histoires particulières de Saint-Malo, Saint-Servan, Dinan, Ploërmel, Josselin, Montfort, la Caune, Dol, Saint Brieuc, Trégnier, Morlaix, Lannion, Guingamp, Saint-Pol-de-Leon, Brest, Kemper, Châteaulin, Kemperle, Carhaix Vannes, Pontivy, Lorient. Nantes, etc. La découverte récente de documents du plus grand intérêt détermine M. Aristide Guilbert à ajourner la publication de l'introduction générale de la Bretagne et celle de l'histoire de la ville de Rennes.

Dès que le premier volume sera terminé, nous reparlerons de cet ouvrage, si digne sous tous les rapports de nos éloges et de nos encouragements. Les éditeurs tiendront, nous en sommes sûr, les promesses de leur prospectus.

C'est, disent-ils, la biographie universelle des villes de France, c'est un ouvrage entièrement nouveau, et ne ressemblant à rien de ce qui s'est fait ni de ce qui se fait aujourd'hui que nous entreprenons de publier. Jusqu'à présent, on a tout sacrifié au besoin de faire ressortir les annales générales du pays; nous voulons, au contraire, nous, décentraliser et décomposer l'histoire, pour rendre à chaque ville sa part de travail dans l'action commune, son individualité

propre et ses titres personnels d'illustration.

«Pour point de départ nous prendrons la municipalité, parce qu'elle a donné à nos villes cette force d'association et d'unité qui les soutient depuis son établissement; pour cadre littéraire l'ancienne division territoriale de la France, parce que nous voulons joindre à nos biographies locales une introduction historique sur les diverses provinces auxquelles elles se rapportent. La galerie biographique des villes de France, telle que nous la comprenons, sera un livre aux mille faces, aux mille reflets, aux mille échos. Là, à chaque page, la gravité et la sévérité de l'histoire seront tempérées par la causerie familière et intime de la chronique; là, la vie publique des hommes célèbres, considérée dans ses rapports avec chaque localité, prêtera aux annales de la cité le charme et l'intérêt d'une influence et d'une intervention morale, qui ont presque toujours échappé à l'investigation des historiens; là, la tradition et la légende, ces deux grandes sources de la poésie nationale, répandront tout le charme, tout le piquant de la fiction et du roman; là, enfin, la description locale déroulera ses innombrables et pittoresques tableaux, c'est-à-dire tout un monde de sites enchantés, de monuments, de palais, de donjons fameux, de citadelles, de châteaux féodaux, d'églises, de cathédrales gothiques, d'abbayes, de couvents et de ruines. Devant nous se dévoileront successivement toutes les scènes, tout les faits, tous les événements, tous les actes qui, pendant des siècles, ont rempli, étonné, ému, passionné nos villes, nos églises, nos camps, nos châteaux, nos assemblées nationales, nos parlements, nos cours de justice: entreprises héroïques, sièges, batailles, faits d'armes, tournois, combats singuliers, troubles civils, conspirations, luttes des pouvoirs, révolutions, belles actions, crimes, causes célèbres, jugements de Dieu, catastrophe et expiations sanglantes.»

Enseignement élémentaire universel ou Encyclopédie de la Jeunesse, ouvrage également utile aux jeunes gens, aux mères de famille, à toutes les personnes qui s'occupent d'éducation et aux gens du monde; par MM. ANDRIEUX DE BRIOUDE, docteur en médecine; LOUIS BAUDET, ancien professeur au collège Stanislas, et une société savants et de littérateurs. Un seul volume format du *Million de Faits*, imprimé en caractères très lisibles, contenant la matière de six volumes ordinaires, et, enrichi de 400 petites gravures servant d'explication au texte. Prix, broché 10 fr.; élégamment cartonné à l'anglaise, 11 fr. 50 c. Paris, J. J. Dubochet et comp., rue de Seine, 33.

De toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour pour réunir en un seul volume d'un format commode et d'un prix aussi bas que possible une encyclopédie élémentaire, celle que nous annonçons aujourd'hui est sans contredit la plus complète et la plus heureuse. *L'Enseignement élémentaire et universel*, mis en vente cette semaine par la librairie Dubochet, l'emporte de beaucoup, sous le double rapport de la conception et de l'exécution, sur les autres ouvrages de ce genre. Il contient une série raisonnée de traités distincts sur chacune des branches des connaissances humaines, rédigés avec autant de conscience que de talent par des écrivains éprouvés dans la science et dans l'enseignement. Quoique le propre d'un bon livre soit de convenir sans exception à toutes sortes de lecteurs, les auteurs ont eu particulièrement en vue, dans *L'Enseignement élémentaire et universel*, l'instruction de la jeunesse. Sans amoindrir la sphère de la science et sans en rapetisser le langage, ils ont pris à tâche d'être encore plus simples et plus clairs que pour d'autres. C'est ainsi seulement qu'ils conçoivent la possibilité d'être à la fois précis et instructifs dans les choses sérieuses. Définir d'abord chaque science, la circonscrire dans ses véritables limites et en marquer les divisions générales, de façon qu'on en aperçoive du premier regard l'ensemble et les différentes ramifications; puis en développer la matière ou la théorie dans ce qu'elle a d'essentiel et de fondamental; enfin, donner des indications ou des conseils sur les meilleurs procédés scientifiques, sur les sources, sur les principaux ouvrages à lire ou consulter, telle est la méthode qu'ils ont suivie uniformément dans chaque traité.

Un ouvrage de ce genre ne s'analyse pas, il s'annonce, il donne son programme; il interroge ceux auxquels il a pensé en le composant, et leur dit: Avez-vous quelque chose à apprendre ou à faire apprendre à ceux qui dépendent de vous sur les matières suivantes?

1^o Grammaire, langue française, littérature, rhétorique, poésie, éloquence, philologie;

2^o Arithmétique, algèbre, géométrie et arpentage, mécanique, physique, chimie, récréations scientifiques, astronomie, météorologie;

3^o Histoire naturelle ou générale, géologie et minéralogie, botanique, zoologie, anatomie et physiologie, hygiène; médecine et chirurgie;

4° Géographie, histoire, biographie, archéologie, numismatique, blason;

5° Religion, philosophie, mythologie, sciences occultes;

6° Législation, du gouvernement et de ses formes, industrie et économie politique, agriculture et horticulture, art militaire, marine, imprimerie;

7° Musique, dessin, peinture, sculpture, gravure et lithographie, architecture;

8° Éducation, réflexions sur le choix d'un état.



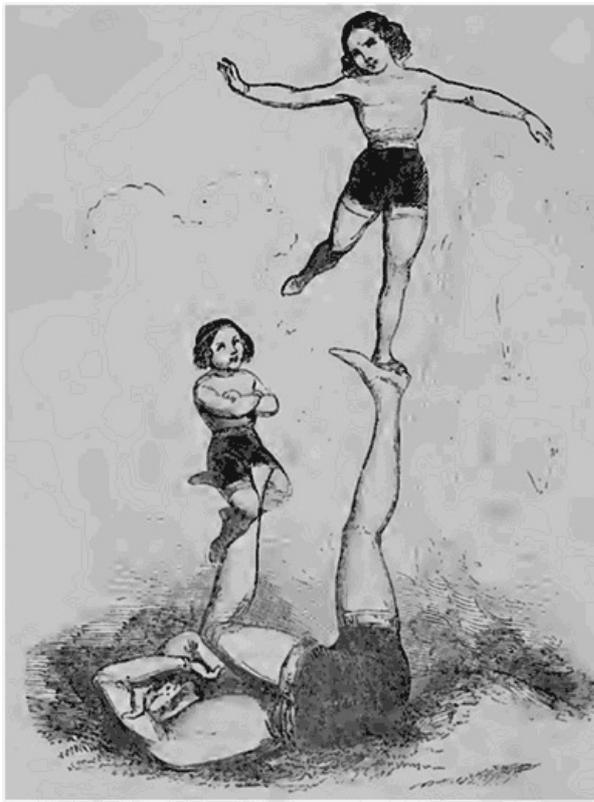
Allégorie du mois de Juin.--L'Écrevisse.



Le théâtre de la Porte-Saint-Martin nous convie à des prodiges; or, pour faire des prodiges, il faut des sorciers, et, ces sorciers, le théâtre Saint-Martin les a trouvés dans MM. Risley père et fils.

M. Risley est Américain; il nous arrive de New-York. C'est un homme de haute taille, aux membres d'Hercule, le tout accompagné de la physionomie la plus simple et la plus tranquille du monde; outre sa personne, M. Risley nous offre ses deux fils: l'un âgé de six à sept ans, l'autre de dix. M. Risley et ses deux fils sont des jongleurs, des sauteurs, des équilibristes, des faiseurs de tours et de cabrioles comme on n'en a jamais vu.

MM. Risley père et fils travaillent ensemble. Le père se couche sur le dos, et
les deux fils



Le Songe d'une Nuit d'Été.--Exercices exécutés par M. Risley et ses jeunes fils, John et Henry.

jusqu'ici avec des choses en bois, en fer, en écaille, en porcelaine, en coton, M. Risley le fait avec ses deux fils, qui sont de chair, de sang et d'os; il les reçoit et il les renvoie comme deux balles élastiques; et ceux-ci de cabrioler, de faire sur eux-mêmes de doubles et triples culbutes, et de revenir à l'assaut plus lestes et plus pimpants, et de continuer avec le plus charmant aplomb du monde une série de tours de force aussi variés que prestes et audacieux.

On ne sait ce qu'on doit admirer le plus ou de la force musculaire et du sang-froid du père ou du sang-froid et de la grâce des enfants. Figurez-vous deux petits bonshommes blonds, souriants, allègres, intrépides, lestes comme des cabris, hardis et souples comme des lions, ravissants, étonnants, adorables des pieds à la tête.

A monsieur le rédacteur de L'ILLUSTRATION.

Vous avez publié dans le n° 64 de votre journal un article relatif à la cession de la propriété pour l'Allemagne de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. Ce qui est dit dans cet article des combinaisons légales au moyen desquelles la propriété littéraire d'un ouvrage publié à l'étranger peut être reconnue en Prusse, et, par suite, dans toute l'Allemagne, a un peu étonné les éditeurs, les libraires et même les jurisconsultes de ce pays. Il n'existe en Prusse aucune loi qui puisse littéralement venir au secours de votre théorie, et, quant à la jurisprudence, il n'y aurait aucune sûreté à l'interroger sur cette question, qui est encore toute neuve dans nos tribunaux. La seule loi qui implique véritablement le droit de propriété, en Allemagne, d'un ouvrage étranger, est la loi saxonne; elle l'implique à certaines conditions telles, par exemple, que 1° la cession directe faite par l'auteur étranger à l'éditeur établi en Saxe; 2° l'obligation d'imprimer l'ouvrage dans ce royaume.

C'est en vue de profiter du bénéfice de cette loi que je viens de me rendre acquéreur pour l'Allemagne du droit exclusif de publier l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. Cet ouvrage sera publié par ma librairie à Leipzig en même temps que l'édition de Paris. La maison de Berlin dont vous avez parlé aura probablement douté de son droit et rompu le projet de traité convenu entre elle et les éditeurs français, puisqu'il m'a été possible de me rendre acquéreur de la propriété que vous aviez annoncé lui avoir été transférée.

Agréez, etc.

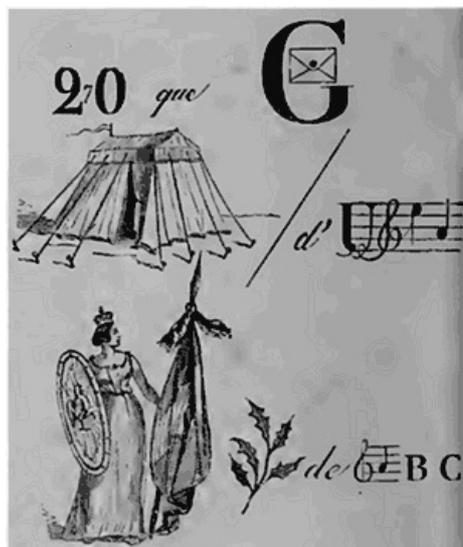
J.-P. MELINE,

viennent exécuter intrépidement avec le père, sur la paume de ses mains, sur la plante de ses pieds paternels, des merveilles de force, de grâce, d'audace et d'équilibre. Vous savez ce que c'est qu'un jongleur; il n'est pas que votre mère ou votre nourrice ne vous en ait donné l'étonnante récréation; le jongleur donc joue avec des balles, avec des assiettes, avec des couteaux, avec des sabres; il les prend, il les jette, il les lance en l'air, les mêle et les démêle, au bout de ses doigts, à la pointe de ses pieds. Eh bien! ce que le jongleur a fait

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Qui à chacun doit est en maint souci.



*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0069, 22 JUIN 1844 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the

terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional

cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY

OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic

works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.